LA Feuille d'érable THE Maple Leaf

Mai 2015, volume 18, numéro 5 | Tenir l'Équipe de la Défense au courant | English on reverse

La Défense souligne
la Semaine de la Santé Mentale

Défense nationale National Defence

Canada

LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL JONATHAN VANCE NOMMÉ CEMD

Le 27 avril, le premier ministre Stephen Harper a annoncé la nomination prochaine du nouveau chef d'état-major de la défense.

Le lieutenant-général Jonathan Vance, actuel commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada, sera nommé chef d'état-major de la défense (CEMD). Il succède au général Tom Lawson, qui occupe ce poste depuis le mois d'octobre 2012. La cérémonie de passation de commandement et la promotion du lieutenant-général Vance au rang de général auront lieu dans les prochaines semaines.

« Le lieutenant-général Jonathan Vance a mené une brillante carrière au sein des Forces armées canadiennes ayant acquis une vaste expérience de la défense de la souveraineté canadienne au pays et dans le monde entier. Le lieutenant-général Vance sera en mesure d'exercer un solide leadership à la tête des Forces armées canadiennes qui traversent actuellement un tournant important de leur histoire. Ses années auprès de partenaires et de forces alliées clés, son expérience du combat, son leadership stratégique et son expérience des stratégies de contre-insurrection et de lutte contre le terrorisme l'aideront à mettre les Forces armées canadiennes sur la voie de la réussite », a affirmé le premier ministre.

Le premier ministre Stephen Harper annonce la nomination prochaine du Lgén Jonathan Vance au poste de chef d'état-major de la défense.

GÉNÉRAL TOM LAWSON

« Je profite de cette occasion pour remercier le général Tom Lawson de ses 40 ans au service du Canada et de son leadership exemplaire. Depuis sa nomination au poste de chef d'état-major de la défense à la fin du mois d'octobre 2012, le général Lawson a dirigé les Forces armées canadiennes pendant une période pleine de défis mais positive, comme lors du déploiement de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe au lendemain du typhon Haiyan, aux Philippines; au moment où les forces terrestres, aériennes et maritimes ont soutenu l'opération REASSURANCE de l'OTAN face à l'agression russe; lors de l'envoi de personnel des Forces armées canadiennes en appui à la coalition internationale contre le soi-disant État islamique; et lors du déploiement de spécialistes médicaux en Sierra Leone pour aider à arrêter la propagation du virus Ebola », a souligné M. Harper. « Ces accomplissements, ainsi que les réformes et les initiatives dont il s'est fait le champion pour que nos forces restent les meilleures au monde laisseront leur marque au ministère de la Défense nationale. »

BUDGET de la DÉFENSE DE 2015

Le 21 avril, le Plan d'action économique de 2015 du gouvernement du Canada a été dévoilé. Il prévoit notamment un facteur annuel de progression automatique du budget de la Défense nationale de 3 %. À compter de 2017-2018, la Défense nationale recevra donc 11,8 milliards de dollars supplémentaires sur dix ans.

PAR AILLEURS, LA DÉFENSE NATIONALE S'EST VUE OCTROYER :

- 23 millions de dollars sur quatre ans en vue de l'amélioration de la sécurité physique dans les bases des FAC;
- 7,1 millions de dollars en 2015–2016 pour que les FAC puissent bonifier l'aide à l'instruction offerte aux forces de sécurité ukrainiennes;
- Plus de 360,3 millions de dollars pour prolonger jusqu'en mars 2016 la mission des FAC, l'Op IMPACT, dans la lutte contre l'EIIS.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site : **www.budget.gc.ca.**

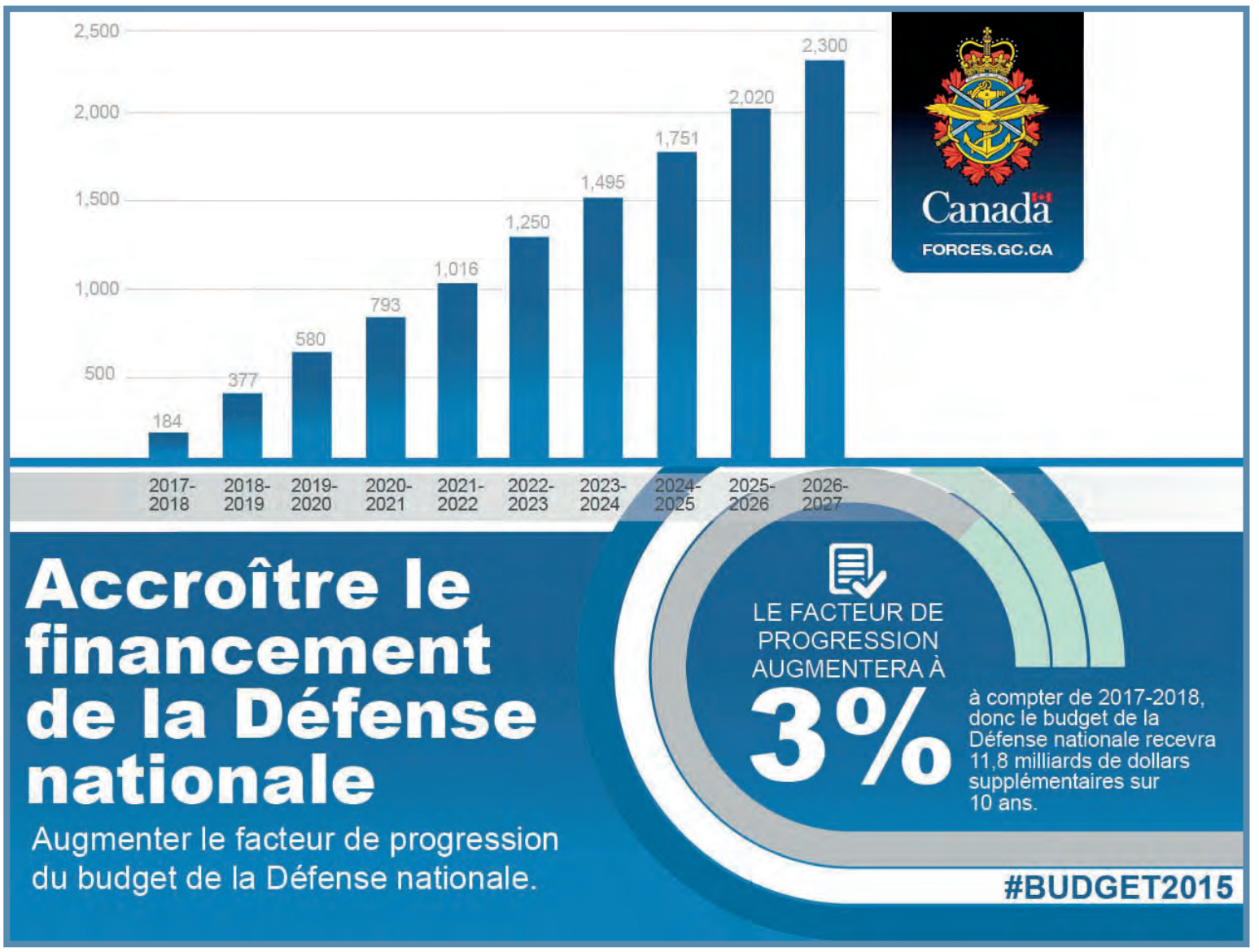

CORRECTION :

La légende de la couverture de *La Feuille d'érable,* volume 8, numéro 4 devrait être ainsi rédigée : Un étudiant pilote un simulateur CF-188 Hornet, et non un simulateur CC-130 Hercules.

La Feuille d'érable
SMA(AP)/DGPSAP
101, promenade Colonel-By
Ottawa ON K1A 0K2

Télécopieur : 819-997-0793
Courriel : +Internal Communications internes@ADM(PA)@Ottawa-Hull
nternal_communications_internes@forces.gc.ca
Site Web : www.forces.gc.ca

Traduction : Bureau de la traduction, TPSGC

Tout militaire des Forces armées canadiennes et employé civil du MDN peut proposer des articles en vue de les faire publier. Pour connaître les lignes directrices de soumission d'articles, consultez le site Web de l'Équipe de la Défense. Les articles peuvent être cités, en tout ou en partie, à condition d'en indiquer la provenance, soit *La Feuille d'érable*, et de mentionner l'auteur du texte ou le nom du photographe, s'il y a lieu.

La Feuille d'érable est la publication mensuelle nationale de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. Elle est publiée avec l'autorisation du Sous-ministre adjoint (Affaires publiques).

ISSN 1480-4336 • NDID/IDDN A-JS-000-003/JP-001

PAGE COUVERTURE :

L'Équipe de la défense a souligné la semaine de la santé mentale qui a eu lieu du 4 au 10 mai. Voir les pages 9-11.

Photo : Richard Guertin

DIFFUSION DU PLAN D'ACTION
des FAC sur le comportement sexuel inapproprié

Adjuc Kevin West, Adjuc FC et Gén Tom Lawson, ont publié un plan d'action sur le comportement sexuel inapproprié dans les FAC.

Le 30 avril, le général Tom Lawson, chef d'état-major de la défense a annoncé le plan d'action des FAC sur le comportement sexuel inapproprié, à la suite de divers incidents récents. Il a également diffusé publiquement le rapport de la responsable de l'examen indépendant externe sur l'inconduite et le harcèlement sexuels.

« Pour une organisation comme les Forces armées canadiennes, fondée sur la camaraderie et la confiance, des comportements sexuels inappropriés sont extrêmement nocifs. J'aimerais remercier personnellement Mme Deschamps pour sa perspective bien réfléchie sur les facettes de ce problème complexe, ainsi que pour sa vision sur la manière que notre organisation peut apporter les changements nécessaires à l'avenir. Un comportement exemplaire fait partie des obligations de service des membres des Forces armées canadiennes. Nous ne pouvons pas accepter moins que cela, et je n'accepterai pas moins que cela », a déclaré le CEMD.

Pour la conférence de presse, le CEMD était entouré de l'adjuc FC, l'Adjuc Kevin West, Mme Marie Deschamps, ancienne juge de la Cour suprême du Canada et responsable de l'examen externe, et de la major-général Christine Whitecross, qui dirige l'Équipe d'intervention stratégique des FAC sur l'inconduite sexuelle.

« Les comportements sexuels inappropriés représentent un problème complexe, et des solutions rapides et temporaires ne vont probablement pas réussir à résoudre les nombreuses facettes du problème. Nous requérons un changement innovateur et réfléchi pour arriver à une solution durable à long terme. Le plan d'action des FAC représente une étape clé de cette solution », a précisé la Mgén Christine Whitecross. « Ce rapport doit susciter de l'engagement auprès de chaque niveau de commandement – de la base au plus haut niveau. Ce changement ne se produira pas, si nos propres membres n'y croient pas et ne s'engagent pas activement dans ce but. Le plan d'action nous aidera donc à fournir des politiques, des procédures, des communications, formations et entraînements, des programmes de prévention et de soutien aux victimes, plus cohérents, efficients et mis à jour, et une fois mis en place, la Direction jouera un rôle primordial en s'assurant de leur réussite. »

QUOI FAIRE LORSQU'ON EST CONFRONTÉ À UN COMPORTEMENT SEXUEL INAPPROPRIÉ

En tant qu'institution nationale, les FAC doivent encourager un milieu de travail respectueux, sain et professionnel pour l'ensemble des membres de l'organisation. Cette responsabilité va au-delà du milieu de travail. Le succès continu des FAC dans le cadre de leurs opérations partout au pays et dans le monde dans des régions instables et dangereuses dépend de la confiance et de la cohésion inébranlables au sein de ses membres, peu importe le sexe, l'ethnicité, l'orientation ou le parcours.

Tous les militaires qui font face à un comportement inapproprié sur le plan sexuel, ou du harcèlement de toute sorte, disposent de diverses options. Vous n'êtes pas obligé de communiquer avec votre chaîne de commandement si vous n'êtes pas à l'aise de le faire. Vous pouvez communiquer directement avec les diverses ressources ci-dessous.

Bien que le contenu du rapport porte sur les FAC, le sous-ministre John Forster a affirmé son engagement à fournir un milieu de travail exempt de harcèlement – un milieu de travail qui favorise l'esprit d'équipe, le respect mutuel et l'impartialité pour tous les membres de l'Équipe de la Défense, qu'ils soient civils ou militaires.

« Tous les membres de l'Équipe de la Défense ont le droit de travailler dans un milieu sain et sécuritaire. Ils ont aussi la responsabilité de contribuer à ce milieu en prévenant les problèmes avant leur apparition », a-t-il souligné. « Même si les dirigeants continuent d'assumer la responsabilité pour l'application de notre politique partagée sur la prévention et le règlement du harcèlement militaire et civil, chacun d'entre nous est responsable de son propre comportement. Nous devons contribuer à un milieu de travail exempt de comportements inappropriés et où ces comportements ne sont pas tolérés. »

POUR RAPPORTER UN INCIDENT

Veuillez composer le 911 pour demander de l'aide immédiate.

Pour signaler un incident d'inconduite à caractère sexuel, veuillez communiquer avec le bureau régional du Service national des enquêtes des Forces canadiennes ou le service de police de votre localité.

Bureaux régionaux du Service national des enquêtes des Forces canadiennes (SNEFC) :

Région de la capitale nationale
Numéro sans frais : 1-888-812-3647

Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse
Toll-Free Number: 1-888-253-5335

Québec et Nunavut
Numéro sans frais : 1-877-763-3272

Ontario
Numéro sans frais : 1-866-698-1119

Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Yukon et Territoires du Nord-Ouest
Numéro sans frais : 1-877-290-1019

Colombie-Britannique
Numéro de téléphone : 250-363-5550 (Victoria)

Programme d'aide aux victimes

Le Programme de services aux victimes du groupe de la Police militaire des FC est conçu pour venir en aide aux victimes, particulièrement aux victimes de crimes violents, pour les aider à gérer le traumatisme et les effets secondaires qui découlent du crime. Communiquez avec le Service national des enquêtes des Forces canadiennes pour obtenir de plus amples renseignements.

LA PRÉVENTION ET LA RÉSOLUTION DU HARCÈLEMENT

La politique de prévention et de résolution du harcèlement a deux objectifs : d'abord, la prévention du harcèlement et, ensuite, dans les cas où la prévention aurait échoué, la résolution rapide des cas de harcèlement.

LE RÔLE DU MEMBRE DES FAC

À titre de militaire des FAC, vous avez la responsabilité de créer un milieu de travail respectueux et vous avez l'obligation envers vos collègues de vous assurer que les cas de harcèlement sont résolus rapidement conformément à la politique de prévention et de résolution du harcèlement.

LE RÔLE DU DIRIGEANT, SUPERVISEUR OU GESTIONNAIRE

En tant que dirigeant, superviseur ou gestionnaire, il vous incombe de créer et de maintenir un milieu de travail positif, exempt de harcèlement, d'agir conformément à la politique de prévention et de résolution du harcèlement lorsqu'un incident se produit, et d'encourager vos employés à résoudre les conflits sans crainte de représailles.

LE RÔLE DE L'OFFICIER RESPONSABLE

À titre d'officier responsable, vous avez la responsabilité globale en matière de gestion et de leadership de vous assurer que les militaires des FAC et les employés du MDN bénéficient d'un milieu de travail exempt de harcèlement. Vous êtes responsable de superviser la prévention du harcèlement au sein de votre organisation. Vous êtes aussi responsable d'intervenir rapidement pour résoudre toute situation apparente de harcèlement dont vous êtes informé, tout en demeurant impartial et en vous assurant que toutes les personnes impliquées dans le conflit sont traitées équitablement.

L'OP NUNALIVUT : AVENTURES DANS LE HAUT-ARCTIQUE

Des motoneiges sont réunis et prêts à être déployés avec l'Armée canadienne.

PHOTOS : M 2 Belinda Jeromchuk

Des membres du 1 GPRC pratiquent leur des jeux traditionnels Inuit.

Deux Rangers canadiens font la démonstration de la construction d'un Qamutik aux soldats du 3 PPCLI.

Les résidants ont tendance à dire que « rien n'est facile dans le Nord ». Les services et l'infrastructure que les gens des régions du Sud tiennent pour acquis n'existent tout simplement pas sur la glace de mer et dans la toundra, et dans le Nord, même la tâche la plus simple est presqu'insurmontable sans une préparation suffisante.

Les conditions météorologiques, l'emplacement géographique et l'infrastructure constituent des défis omniprésents dans cet environnement rude. Les gens qui s'y sont installés sont à la fois robustes et autonomes; ils n'ont qu'une marge d'erreur étroite, et dans cette région du monde, des petits problèmes peuvent rapidement prendre un tournant désastreux.

PLANIFICATION DE L'OPÉRATION

Voilà la réalité de l'exécution d'opérations dans l'Arctique. C'est exactement ce qu'ont fait plus de 200 soldats, marins et aviateurs, du 1er au 22 avril, en prenant part à l'opération NUNALIVUT 2015 (Op NU 15), planifiée et commandée par la Force opérationnelle interarmées (Nord). Les membres participant à l'opération basée à Cambridge Bay, au Nunavut, se sont aventurés à l'est et à l'ouest de la collectivité isolée de l'Arctique.

Les militaires constituant les composantes des opérations et de soutien de l'Op NU 15 ont été hébergés dans un camp temporaire établi près de l'emplacement du Système d'alerte du Nord (NWS). Pour construire ce camp, 41 tonnes métriques d'équipement ont dû être expédiées à partir de Yellowknife et d'autres emplacements situés plus au sud. Vingt cinq personnes ont travaillé pendant neuf jours pour établir le camp, y compris le remplacement d'une partie de l'installation électrique de l'infrastructure des communications sur les lieux du NWS.

PARTICIPATION DE L'ARC

Les aéronefs font partie intégrante de la réussite des opérations au-delà de la limite des arbres et de la glace de mer. Rien que pendant les premières semaines de l'opération, les aéronefs CC-177 Globemaster et CC-130 Hercules avaient déjà effectué 24 « chalks » ou voyages pour transporter le personnel et près de 22 680 kg de matériel requis pour appuyer les activités.

« C'est merveilleux de voir tous les éléments se réunir. Certes, nous avons dû surmonter des défis puisque les opérations dans l'Arctique ont leurs particularités, mais la participation de tout un chacun nous a permis de vaincre ces difficultés et il en résulte une excellente opération. Je pense que les participants sont rentrés chez eux ayant acquis de nouvelles compétences et une nouvelle compréhension de ce qu'il faut pour mener des opérations complexes couronnées de succès dans l'Arctique », déclare le lieutenant-colonel John St. Dennis, commandant de l'Op NUNALIVUT.

AUTRES PARTICIPANTS À L'OPÉRATION

L'Op NU 15 comportait trois activités distinctes. Dans le cadre de la première, le 1er Groupe de patrouilles des Rangers canadiens (1 GPRC) a mené une patrouille de souveraineté dans la région de l'île Victoria. Pendant la deuxième activité, le 3e Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry (3 PPCLI) a effectué deux patrouilles distinctes à l'est de Cambridge Bay. Plus de 80 motoneiges ont été transportées par air à Cambridge Bay; celles-ci ont servi de principal moyen de transport pour les militaires du 3 PPCLI lors de leur patrouille.

La troisième activité était constituée d'opérations de plongées sous la glace menée par des archéologues subaquatiques de Parcs Canada et des plongeurs de la Marine royale canadienne sur la glace de mer dans les environs du détroit de Victoria, au Nunavut. Malgré les défis météorologiques qui ont entraîné de nombreuses modifications au plan de transport, l'équipe combinée de plongée et l'équipe de plongée ont pu être transportées jusqu'à l'emplacement, et les opérations de plongée ont été entamées en n'enregistrant qu'un faible retard par rapport au calendrier. Ces opérations de plongée sous la glace comportaient un effort archéologique axé sur le NSM *Erebus*, lors de l'Op NU 15.

« Nous avons appuyé l'exploration scientifique en permettant à des plongeurs de la Marine royale canadienne et à des archéologues subaquatiques de Parcs Canada d'explorer les vestiges du NSM *Erebus*. Nous avons permis à des soldats du 3e Bataillon, Princess Patricia's Light Infantry, d'exécuter des patrouilles sur plus de 500 kilomètres de glace de mer en leur fournissant nourriture et caches de carburant, de même que des conseils d'experts en matière de prévisions météorologiques et de l'état des glaces. Par ailleurs, nos Rangers canadiens du 1er Groupe de patrouilles des Rangers canadiens – les gardiens du Nord – ont appuyé toutes ces activités. L'op NUNALIVUT, cette année, cette année restera sans l'ombre d'un doute gravée dans nos mémoires pendant de nombreuses années, en raison de l'importance historique de la plongée effectuée pour explorer les navires perdus de l'expédition Franklin », ajoute le Lcol St. Dennis.

Les frappes aériennes de l'Op IMPACT au cours de la période du 2 au 16 avril

Les frappes aériennes illustrées sur cette carte ont été menées par le chasseur canadien CF-188 Hornet.

LES FAC TERMINENT LEUR PÉRIODE DE COMMANDEMENT DE LA FOM 150

PHOTO : US Combat Camera

Le 7 avril, le Canada a confié le commandement de la Force opérationnelle multinationale 150 (FOM 150) à la France, lors d'une cérémonie tenue à Manama, à Bahreïn. Il s'agissait de la deuxième fois que le Canada assurait le commandement de l'une des forces maritimes multinationales des Forces maritimes alliées (FMA) dans la grande région du Moyen-Orient.

Le commandant sortant de la FOM 150, le commodore Brian Santarpia (à gauche), a transféré le commandement au capitaine de vaisseau René-Jean Crignola, de la Marine nationale, lors d'une cérémonie officielle de passation de commandement, qui s'est déroulée à bord du navire français Var.

« Le partenariat avec l'Australie a très bien fonctionné et nous a permis de profiter de nos forces et de notre expérience respectives. Nos deux marines excèlent dans le domaine des opérations de sécurité maritime et ont été en mesure de mettre en commun les leçons qu'elles ont retenues et de profiter de cette collaboration », explique le Cmdr Santarpia. « Nos deux pays peuvent être très fiers du travail remarquable réalisé pendant notre commandement de la FOM 150. »

Ce déploiement s'inscrivait dans le cadre de l'opération ARTEMIS, la contribution continue des FAC aux opérations de lutte contre le terrorisme et de sécurité maritime dans la mer Rouge, le golfe d'Aden, la mer d'Oman, le golfe d'Oman et l'Ouest de l'océan Indien. La FOM 150 est l'une des trois forces maritimes multinationales relevant des FMA. Par l'entremise d'opérations de sécurité maritime, d'activités de perfectionnement des capacités et d'engagements régionaux, les activités de la FOM 150 dissuadent et empêchent les organisations terroristes d'employer librement la mer pour se livrer à des attaques maritimes ou pour transporter du personnel, des armes ou de la contrebande illicite pour financer leurs activités.

JOINTEX 15: LE PLUS IMPORTANT EXERCICE DE L'OTAN DEPUIS PLUS DE DIX ANS

Le JOINTEX 15 s'annonce un exercice comme nul autre auquel ont participé les Forces armées canadiennes (FAC) au cours des dernières années.

Le JOINTEX est un exercice national canadien biennal conçu pour transformer la façon dont les FAC s'y prennent pour s'entraîner, se perfectionner et s'instruire en vue d'opérations futures. La conception de la présente édition s'inspire du succès du JOINTEX 13.

« Tous les deux ans, nous cherchons à nous entraîner à un niveau supérieur avec des éléments de force interarmées de l'Armée, de la Marine, de la Force aérienne et des Forces d'opérations spéciales », affirme le lieutenant-général Jonathan Vance, commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC). « Nous sommes en mesure d'attirer des forces tactiques chevronnées qui ont une expérience du travail lors d'opérations complexes commandées à des niveaux supérieurs, et nous pouvons mettre ces forces à contribution lors de campagnes mondiales, au besoin. »

PHOTO : Bundeswehr/Kallinger

Plus de 800 participants provenant de 37 pays ont pris part à l'exercice TRIDENT JUNCTURE 15 de l'OTAN, lors de la conférence de planification principale à Ulm, en Allemagne.

APPROCHE GRADUELLE

L'exercice comporte trois étapes. La première, soit la planification d'intervention en cas de crise, s'est déroulée de décembre 2014 à avril 2015. Le major-général Dean Milner, commandant de la 1re Division du Canada, et son équipe ont mené un exercice de planification conjointement avec le Commandement de la force interarmées (JFC) à Brunssum, dans les Pays-Bas, quartier général de l'OTAN responsable de la certification de la Force de réaction de l'OTAN 2016 (NRF 16). Dans le cadre de cette étape, le quartier général de la force opérationnelle multinationale canadienne a été établi et une centaine de membres des FAC ont augmenté l'entraînement et la préparation en vue de la deuxième et troisième étape de l'exercice.

« J'ai constitué une équipe provenant des Forces armées canadiennes en entier. Cette importante équipe doit concevoir un plan à utiliser lors des parties subséquentes de l'exercice. Elle est donc très nécessaire », ajoute le Mgén Milner.

L'étape de planification d'intervention en cas de crise s'est déroulée au quartier général de la 1re Division du Canada, à Kingston, en Ontario, où la planification stratégique et opérationnelle a été menée à l'aide d'un réseau de capacités secret de l'OTAN, permettant ainsi aux participants canadiens et à leurs homologues de l'OTAN de travailler à partir de la même plateforme.

« C'est une réussite importante pour les Forces armées canadiennes d'avoir mis sur pied un réseau secret de l'OTAN. Cette réalisation démontre que nous possédons les capacités et les connaissances nécessaires pour prendre part à un exercice complexe de poste de commandement réparti », explique le colonel Brian McPherson, directeur de l'exercice. « Lorsque j'examine la première étape, je me réjouis des résultats. »

ÉTAPE NO 2 : EXERCICE DE POSTE DE COMMANDEMENT

En septembre, l'exercice de poste de commandement donnera le coup d'envoi de la deuxième étape. Pour les FAC, cette étape servira de moyen d'exercer, d'évaluer et d'améliorer leurs capacités de commandement de forces interarmées combinées et intégrées, tout en menant des opérations complexes. La force opérationnelle multinationale canadienne sera reliée au JFC à Brunssum et au Centre de guerre interarmées de l'OTAN (JWC), à Stavanger, en Norvège, et comptera plus de 500 membres des FAC travaillant étroitement avec le personnel du JWC. Le plan qui en résultera sera mis à l'épreuve en vue de la troisième étape, soit l'exercice réel (LIVEX), en Europe de l'Ouest.

« Il s'agit d'une occasion pour nous de réunir tous les membres du personnel afin de nous exercer avec un partenaire de l'OTAN, selon une structure de commandement de l'OTAN. L'équipe du Mgén Milner a pu s'entraîner comme au combat », explique le Col McPherson. « Il en résultera que notre quartier général pouvant être déployé aura une expérience, les connaissances et la compréhension des composantes essentielles à l'exécution d'activités selon une structure de l'OTAN, et ce, dans un environnement opérationnel complexe. »

L'environnement de sécurité contemporain nécessite une réaction interarmées aux menaces communes. Des exercices tels le TRIDENT JUNCTURE 15 (TRJE 15) réunissent les alliés de l'OTAN en vue d'atteindre, au besoin, un objectif commun sur le terrain.

Des dizaines de milliers de soldats, de marins et d'aviateurs, hommes et femmes, provenant de plus de 30 pays, participent à l'étape LIVEX de l'exercice. Celui-ci est fondé sur un scénario fictif, selon lequel le Canada et d'autres forces armées internationales constitueront une nation alliée menacée par un agresseur.

« C'est un signe manifeste que le Canada participe volontiers et avec enthousiasme à l'entraînement de l'OTAN, affectant des membres des Forces armées canadiennes à la conception d'un exercice de l'OTAN. Il nous importe énormément que l'Alliance démontre ses capacités sophistiquées par l'intermédiaire de la Force de réaction de l'OTAN, et grâce aux pays comme le Canada, l'Alliance possède les habiletés et les capacités nécessaires pour réagir à une crise, ce qui confirme l'attestation », affirme le Lgén Vance.

Le TRJE 15 mettra en valeur le niveau supérieur d'ambition dans un contexte de guerre moderne interarmées à l'intention de l'OTAN et de ses partenaires. L'exercice se déroulera simultanément au Canada, en Italie, en Espagne et au Portugal. Pour le Canada, l'exercice ne fait que démontrer le lien transatlantique de l'Amérique du Nord et de l'Europe, de même que l'engagement continu des É.-U. et du Canada envers l'Alliance.

« Notre capacité de nous entraîner à titre de partenaire important de l'OTAN est mise en valeur, tout comme notre capacité de prendre part à un déploiement mettant en scène des opérations durant le LIVEX, puis d'exécuter des opérations au sein d'une structure multinationale », ajoute le Col McPherson.

Le contingent canadien comportera d'autres ressources de l'OTAN, notamment des membres du personnel de l'Italie, du Portugal, de la Bulgarie, de la Géorgie et des États-Unis.

Au dire du Col McPherson, « il s'agira d'une brigade multinationale ».

Bien que la planification du JOINTEX ait été un processus à la fois long et complexe, les effets de la première étape ont déjà révélé les avantages de ce type d'exercice. Les prochaines étapes s'échelonnant tout au long de l'année continueront de faire fond sur ce dynamisme afin de créer un effet durable au sein du pays et de l'Alliance. ♣

DES RANGERS CANADIENS à la rescousse de chasseurs perdus

Les chasseurs Eli Mattinas et Louis Kamalatisit d'Attawapiskat, une collectivité crie isolée au bord de la baie James, du côté de l'Ontario, ont monté leur camp et sont partis en motoneige à la recherche de caribous au début du mois d'avril. Pendant leur excursion de chasse, ils ont été pris par le mauvais temps et ils se sont égarés.

Comme ils n'avaient plus de carburant, très peu de nourriture avec eux et qu'ils ne réussissaient pas à retrouver leur campement, ils ont construit un abri temporaire et ils ont attendu de l'aide. Pendant leur aventure, le mercure est descendu jusqu'à -21 °C.

Ils avaient un téléphone satellite, mais ils ne réussissaient pas à le faire fonctionner, ce qui les a forcés à passer deux nuits dans leur abri de fortune. Enfin, le troisième jour, en pleine nature, ils ont réussi à utiliser le téléphone pour demander à un membre de leur famille d'envoyer de l'aide. Malheureusement, ils n'ont pas pu donner une description exacte de leur emplacement.

OPÉRATION DE RECHERCHE ET SAUVETAGE DES RANGERS CANADIENS

Comme la vie des chasseurs était peut-être en danger, l'Armée canadienne a autorisé les Rangers canadiens de la patrouille des Rangers canadiens d'Attawapiskat à partir à leur recherche. Des membres de l'organisation de recherche et sauvetage d'Attawapiskat se sont joints à eux et les responsables de la mine De Beers ont offert un hélicoptère basé à la mine Victor.

« Lorsque nous avons atterri, ils rigolaient», explique le caporal-chef Mark Sutherland.

« Ils étaient assis près de leur abri temporaire et de leur feu, sans nourriture ni carburant. Nul doute qu'ils étaient soulagés de nous voir arriver. »

La recherche des chasseurs perdus a été couronnée de succès grâce aux efforts concertés entre les Rangers canadiens, l'organisme de recherche et sauvetage de la collectivité et De Beers Canada Inc., qui a fourni un hélicoptère et un pilote.

« C'était un excellent exemple d'une collectivité qui se serre les coudes pour aider deux personnes en détresse, et De Beers n'a pas hésité à offrir l'aide de son hélicoptère rapidement », explique le lieutenant-colonel Matthew Richardson, commandant du 3e Groupe de patrouilles des Rangers canadiens. « Tous les participants ont fait un excellent travail. » ♣

L'importance de la SENSIBILISATION À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Bon nombre de membres de l'Équipe de la Défense traitent plusieurs renseignements personnels dans l'exercice de leurs fonctions, et ils doivent être vigilants et veiller à ce que ces renseignements soient traités conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels.* Le traitement inadéquat des renseignements personnels met à risque le Ministère et les individus. La **Semaine de la sensibilisation à la protection de la vie privée (SSVP)**, du 3 au 9 mai, était une excellente occasion de réviser la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

DIRECTION DE L'ACCÈS À L'INFORMATION ET DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Direction de l'Accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (DAIPRP) est responsable de l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* au sein de l'Équipe de la Défense. La DAIPRP assure la surveillance des questions liées à la vie privée, tels que la gestion des atteintes à la vie privée et la prestation d'une orientation et de conseils importants aux clients concernant les Évaluations des facteurs relatifs à la vie privée, les fichiers de renseignements personnels et les énoncés de confidentialité. Veuillez communiquer régulièrement avec la DAIPRP lorsqu'il est question de renseignements personnels, afin que la protection de la vie privée fasse partie intégrante de vos activités opérationnelles.

SEMAINE DE SENSIBILISATION À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada est un partenaire du forum des autorités de protection de la vie privée de la zone Asie-Pacifique (APPA), axé sur l'échange d'idées sur la vie privée, les nouvelles technologies et la gestion des atteintes à la vie privée. La SSVP, une initiative des APPA, est réalisée chaque année pour sensibiliser davantage les gens à l'importance de la protection des renseignements personnels au moyen d'activités éducatives publiques. À l'occasion de la SSVP 2015, la DAIPRP souhaite rappeler aux membres de l'Équipe de la Défense l'importance de la gestion des renseignements personnels qu'ils contrôlent.

RETOUR À L'ESSENTIEL

Le programme d'instruction élémentaire des recrues, ou camp d'entraînement, offre à tous les nouveaux militaires une séance de familiarisation et d'instruction initiales. Le programme d'instruction élémentaire est essentiel à l'enseignement des compétences et des connaissances de base en vue de la réussite dans un environnement militaire. Il constitue le fondement de tout apprentissage futur.

Lorsqu'il est question de la vie privée, nous devons tenir compte chaque jour de nouveaux éléments, de Facebook à la biométrie, en passant par les drones de surveillance et la cybersurveillance. Pour éviter que tous ces éléments vous accablent, n'oubliez pas de revenir à l'essentiel et de s'appuyer sur une base solide.

LE B. A.-BA

- Il incombe à l'Équipe de la Défense de consulter, de recueillir, d'utiliser, de divulguer et de conserver un nombre considérable de renseignements personnels sur nos propres employés et membres, ainsi que d'autres personnes au pays et à l'étranger, dans l'exercice de ses fonctions.
- La *Loi sur la protection des renseignements personnels* établit des contrôles et des restrictions sur les renseignements personnels dans les organismes fédéraux.
- Chaque membre de l'Équipe de la Défense joue un rôle essentiel à la protection des renseignements personnels qu'il contrôle.
- Nous devons gérer en tout temps tous les renseignements personnels conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

QU'EST-CE QU'UN RENSEIGNEMENT PERSONNEL, AU JUSTE?

La *Loi sur la protection des renseignements personnels* définit les renseignements personnels comme étant « les renseignements, quels que soient leur forme et leur support, concernant un individu identifiable ». Mettez vos connaissances à l'épreuve en répondant au questionnaire sur les renseignements personnels, « Retour à l'essentiel ». Visitez le site intranet de la DAIPRP à **http://intranet.mil.ca/fr/atip.page** pour avoir accès aux réponses du questionnaire, des renseignements et outils qui vous aideront à gérer les renseignements personnels que vous contrôlez.

RETOUR À L'ESSENTIEL!

QUESTIONNAIRE SUR LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Veuillez lire chaque énoncé et déterminer s'il est probable que cette information contienne des renseignements personnels :

1. **Numéros d'identité (p. ex., NM, CIDP, NAS)**
2. **Grade ou classification (groupe et niveau)**
3. **Niveau d'autorisation de sécurité d'un poste**
4. **Itinéraire de voyage d'un employé du MDN ou d'un membre des FAC**
5. **Date d'entrée en fonctions au MDN ou d'enrôlement dans les FAC**
6. **Renseignements sur l'auteur d'une lettre à l'intention du ministre**
7. **RERPC ou RAP**
8. **Adresse du bureau**
9. **Renseignements sur les avantages financiers discrétionnaires (p. ex., vignette de stationnement subventionnée)**
10. **Opinions sur un programme ou une activité de la Défense formulées en cours d'emploi**
11. **Votre nom sur un document créé en cours d'emploi**
12. **Curriculum vitæ**
13. **Photo d'un employé du MDN ou d'un membre des FAC**
14. **Votre échelle salariale**

Les réponses à ce questionnaire se trouvent à l'adresse suivante : http://intranet.mil.ca/en/atip.page.

PRENDRE CONNAISSANCE DE L'ENNEMI!

COMMENT ÉVITER UNE ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE

Prenez connaissance des renseignements personnels dont vous disposez et de l'endroit où ils se trouvent

Les inventaires des données aident à connaître les renseignements personnels que vous devez protéger.

Prenez connaissance de vos vulnérabilités

Réalisez des évaluations du risque afin de cerner les menaces pour la vie privée.

Cryptez les ordinateurs portatifs, les clés USB et les autres dispositifs portatifs

L'utilisation du cryptage peut réduire l'impact d'une atteinte à la vie privée ayant fait la une des médias.

Limitez les renseignements personnels que vous recueillez

Ne recueillez que les renseignements personnels nécessaires pour les activités et les programmes obligatoires.

Restreignez et surveillez l'accès aux renseignements personnels

Les personnes ne devraient avoir accès qu'aux renseignements personnels qu'ils ont besoin de connaître. Surveillez les registres d'accès pour repérer des comportements non autorisés.

Munissez-vous de mesures de protection

C'est le b. a.-ba de la sécurité : des mesures de protection physiques et techniques sont essentielles à la prévention d'accès non autorisés.

Suivez la formation de base

Comprendre son rôle et ses responsabilités en tant qu'employés en matière de protection des renseignements personnels constitue l'une des meilleures défenses!

Sachez ce que vous pouvez faire ou non avec les renseignements personnels que vous détenez

Consultez le fichier de renseignements personnels (FRP) pertinent dans Info Source pour guider votre utilisation et votre divulgation de renseignements personnels.

PRIVACY Awareness Week

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces conseils, consultez le site intranet de la DAIPRP, à **http://intranet.mil.ca/fr/atip-paw.page** ou contactez-nous par courriel à **+ATIP Governance-Gouvernance AIPRP@ Corp Sec DAIP@Ottawa-Hull.**

NOUVEAU programme fédéral d'investissements en infrastructures À LA DÉFENSE

Vers la fin de 2014, le gouvernement a annoncé de nouveaux investissements d'une valeur de 5,8 milliards de dollars sur deux ans pour construire et rénover des infrastructures d'un bout à l'autre du pays. La part de la Défense, soit 452 millions de dollars, vise la réparation et la mise à niveau d'un certain nombre d'installations en vue d'améliorer l'appui des opérations, des militaires et de leur famille et de la Force de réserve.

« Il s'agit d'une excellente occasion d'améliorer l'infrastructure des bases, des escadres et de divers autres emplacements à l'échelle du pays. Cet investissement contribuera pour beaucoup à de nouveaux projets d'amélioration de l'infrastructure », déclare Jaime Pitfield, sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement).

LE POINT

Le programme fédéral d'investissements en infrastructures relève du Directeur – Gestion des programmes (Biens immobiliers). À l'heure actuelle, le bureau de gestion du programme, établi en janvier pour assurer la surveillance, élabore le programme et veille à sa mise en œuvre.

Lors d'une activité de lancement du programme le 18 mars, Susan Chambers, directrice générale – Exigences du portefeuille, a saisi l'occasion pour remercier les personnes ayant pris part à la planification initiale et à la préparation de la présentation au Conseil du Trésor, approuvée au début février.

« Nous avons accompli beaucoup de travail en très peu de temps. Le programme fédéral d'investissements en infrastructures permettra la réalisation de 92 projets dans environ 80 emplacements d'un océan à l'autre. Le financement sur deux ans est entré en vigueur le 1er avril », affirme Mme Chambers.

AVANTAGES DU PROGRAMME

L'Équipe de la Défense tirera considérablement profit du programme par l'amélioration de l'état de l'infrastructure à l'échelle du pays, ce qui lui permettra de mieux appuyer les exigences opérationnelles.

LES PROJETS VISENT NOTAMMENT :

- la contribution de plus de 100 millions de dollars pour réparer et améliorer des logements existants de même que construire de nouveaux logements pour l'Agence de logement des Forces canadiennes;
- la construction et la rénovation de centres de services de soins de santé;
- la mise à niveau d'aérodromes d'un bout à l'autre du pays;
- la réparation d'installations d'entraînement des recrues des FAC, de hangars et de manèges militaires.

Des projets ont été annoncés à Halifax et à Shearwater (Nouvelle-Écosse), à Cold Lake (Alberta) et à Winnipeg (Manitoba). D'autres annonces sont prévues au cours des prochains mois. La rénovation de l'infrastructure de la Défense à l'échelle du Canada fournira aux FAC les installations nécessaires pour appuyer les militaires et leur famille, soutenir la Réserve et les opérations au pays et à l'étranger, de même que veiller à la santé et à la sécurité des membres des FAC.

Le SMA (Infrastructure et environnement) prend en charge les biens IMMOBILIERS DE LA MARINE

Dans le cadre de la centralisation du portefeuille immobilier du Ministère, le SMA(IE) a réuni toutes les équipes responsables des opérations immobilières de la Marine royale canadienne, de l'Armée canadienne en Colombie-Britannique et de l'Aviation royale canadienne à la 19e Escadre Comox, le 1er avril.

À l'heure actuelle, l'équipe du SMA(IE) s'affaire à transformer la gestion des biens immobiliers au MDN. Dans un an, le SMA(IE) aura atteint sa capacité opérationnelle totale (COT), grâce à la fusion du reste du portefeuille immobilier du MDN. Ainsi, il pourra constituer et gérer le portefeuille immobilier à la fois abordable et intégré du MDN, tout en veillant à la prestation de services de qualité supérieure à l'appui des Forces armées canadiennes ainsi qu'à la promotion de la viabilité environnementale.

L'atteinte de la COT d'ici le 1er avril 2016 signifie la consolidation de la gestion des biens immobiliers et de la prestation de services à l'échelle nationale sous la responsabilité du SMA(IE) qui comprend plus de 3 000 spécialistes dévoués, militaires et civils, dans le domaine de l'infrastructure. Bien que la plupart des ingénieurs militaires relèvent toujours de l'AC ou de l'ARC, le SMA(IE) continuera de jouer un rôle crucial dans le renforcement des capacités de génie militaire par le biais d'entraînements et de formations à l'échelle du pays, en vue de l'emploi opérationnel des FAC au Canada et dans le monde entier.

Une vue aérienne des biens immobiliers de la Défense.

Des travailleurs de la construction effectuent des réparations sur les propriétés de la Défense.

Membres de l'équipe du projet des COSM, Ken Latimer, (à gauche), Dave Campbell, et Tom Fagan.

La chronique « **LES INNOVATEURS** » présente des membres de l'Équipe de la Défense qui ont fait preuve de grande innovation et d'ingéniosité dans leur milieu de travail. À l'aide de récits vécus, la chronique illustre les idées innovantes proposées, celles qu'on a mises en oeuvre, de même que leur incidence éventuelle sur l'Équipe de la Défense.

TRANSFORMATION DES OPÉRATIONS DE LA SÉCURITÉ MARITIME

En l'espace d'un instant, l'écran affiche des milliers de points verts répartis sur une carte du monde, grâce à la transmission en direct par satellite de signaux indiquant l'emplacement de navires océaniques.

« Essentiellement, on y voit tous les navires du monde », a indiqué Tom Fagan, gestionnaire responsable de la transformation des activités dans le cadre du projet des COSM, qui relève du sous-ministre adjoint (Gestion de l'information). Il se montrait plutôt nonchalant, comme si le fait de pouvoir suivre les mouvements de l'ensemble des navires de tous genres du monde à partir d'une salle de réunion située dans l'ouest d'Ottawa était une activité à laquelle on pourrait raisonnablement s'attendre.

> *« Nous pourrions faire un exposé préparatoire à une opération de lutte antidrogue. Nous travaillons avec la GRC et l'ASFC et, selon la nature de l'incident, nous assurons le transport des équipes d'intervention. »*
>
> *— Tom Fagan*

Cette prouesse technologique a pu être réalisée grâce au système de sélection des navires, soit un outil Web novateur que l'équipe du projet des Centres d'opérations de sécurité maritime (COSM) a présenté aux analystes qui travaillent aux centres côtiers situés respectivement à Esquimalt et à Halifax.

« Les COSM jouent un rôle dans la sûreté maritime et dans la sécurité nationale », a indiqué Ken Latimer, gestionnaire de la planification et du contrôle du projet des COSM. « De plus, ils sont uniques – nous travaillons de concert avec plusieurs partenaires de divers ministères et divers organismes gouvernementaux. »

Sous la direction du ministère de la Défense nationale, quatre autres organisations collaborent au projet des COSM, à savoir Transports Canada, la Gendarmerie royale du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et le ministère des Pêches et des Océans (y compris la Garde côtière canadienne et le personnel de Conservation et Protection des pêches).

En clair, les représentants des cinq organisations partenaires travaillent de concert à surveiller le littoral canadien afin de protéger le pays d'éventuelles menaces maritimes. Grâce au travail assidu de l'équipe du projet des COSM, ces dernières sont maintenant équipées des outils les plus perfectionnés qui soient.

LES CHAMPIONS DU DÉVELOPPEMENT INTERACTIF AU GOUVERNEMENT DU CANADA

Avant que l'équipe du projet des COSM leur ait fourni des outils à la pointe, les analystes aux centres côtiers utilisaient des instruments beaucoup plus modestes pour mettre en commun les renseignements recueillis, soit un stylo et du papier! Mais le déploiement des nouveaux outils a ouvert une nouvelle ère en ce qui a trait à l'échange d'information.

« Les outils ont comme base un portail d'information qui permet aux utilisateurs de collaborer. Si ces derniers travaillent à évaluer une menace maritime, ils peuvent mettre en commun leurs ressources et réunir les meilleurs renseignements, conjuguer le tout et recommander un plan d'action aux supérieurs de leurs chaînes de commandement », a expliqué Dave Campbell, gestionnaire du projet des COSM.

En tout, l'équipe du projet des COSM a mis au point cinq outils servant à l'évaluation des risques et à l'analyse des risques, ainsi qu'à la gestion du déroulement du travail, à la gestion des ressources et à la gestion des dossiers liés aux incidents maritimes.

Certaines solutions ont été mises au point en ayant recours à l'expertise interne, tandis que d'autres ont nécessité l'utilisation de produits commerciaux, qu'il a fallu modifier en fonction des exigences et des besoins particuliers des analystes. Parmi ces produits personnalisés figure l'outil intégré de gestion des intérêts maritimes (MIM-I – Maritime Interest Management Integrated Tool).

« C'est le noyau », a précisé Ken. « L'outil MIM-I rend possible la gestion des ressources et du déroulement du travail, ainsi que la gestion des dossiers. Quand un incident maritime survient, il permet de déterminer le moment où celui-ci s'est produit, la personne qui dirige l'intervention, et les tâches qu'exécutera chaque personne. »

Afin que l'outil soit utilisable et efficace pour les analystes, l'équipe du projet des COSM a demandé la participation et les commentaires des utilisateurs éventuels à divers stades du projet. Ce mode de fonctionnement s'appelle développement interactif.

« Au fond, nous avons créé d'abord un produit en fonction de ce que les analystes nous ont dit », a expliqué Dave. « Par la suite, nous avons laissé ces derniers essayer le produit afin qu'ils puissent nous indiquer les changements à faire et les caractéristiques qu'ils désiraient que nous intégrions à la version suivante. »

« À la suite d'une démonstration, Corinne Charette, dirigeante principale de l'information pour le gouvernement du Canada, a dit que nous devrions être le porte-étendard du développement interactif. »

Manifestement, pour l'équipe du projet des COSM, l'innovation ne se limite pas aux solutions technologiques mises au point; elle fait partie intégrante de chaque aspect du travail accompli, depuis le processus d'élaboration jusqu'à la livraison du produit final.

UNE COLLABORATION DE POINTE EN VUE D'INTERVENIR EN CAS D'INCIDENT MARITIME

Que peut accomplir au juste l'analyste d'un COSM qui a à sa disposition tous ces outils?

« À titre d'exemple, les analystes peuvent utiliser le programme pour demander qu'on leur indique s'il y a deux navires qui se trouvent à proximité l'un de l'autre pendant une période prolongée, comme si un transbordement avait lieu. Par ailleurs, tous les navires sont scrutés en tout temps en fonction de données correspondant à différents modèles d'évaluation des risques, comme les navires ayant quitté certains ports, les navires de certains pays, et ainsi de suite », a expliqué Dave.

Du point de vue de la sécurité et de l'application de la loi, les incidents maritimes qui pourraient nécessiter l'utilisation de tels renseignements comprennent ceux liés à la lutte antidrogue et à la migration illégale. Du côté des pêches, l'information pourrait servir à protéger la zone économique exclusive du Canada – l'espace maritime s'étendant jusqu'à 200 milles marins (environ 370 km) des côtes du pays – de toute pénétration illégale par des navires de pêche étrangers.

Bien que plusieurs des capacités offertes par les outils semblent être axées sur les mandats des autres organisations partenaires, le MDN et les FAC ont un rôle important à jouer dans les interventions en cas de menace maritime, en plus de mettre sur pied et gérer les centres mêmes.

« Nous pourrions faire un exposé préparatoire à une opération de lutte antidrogue. Nous travaillons avec la GRC et l'ASFC et, selon la nature de l'incident, nous assurons le transport des équipes d'intervention », a indiqué Tom, en parlant du soutien que fournit la Marine aux équipes devant se rendre sur les lieux d'un incident maritime.

Mais de façon générale, les COSM, grâce à leurs capacités énormes, aident le MDN et les FAC à se préparer pour l'avenir, notamment en contribuant à la disponibilité opérationnelle. De plus, ce partenariat sert d'exemple inégalé de coopération interministérielle. ♣

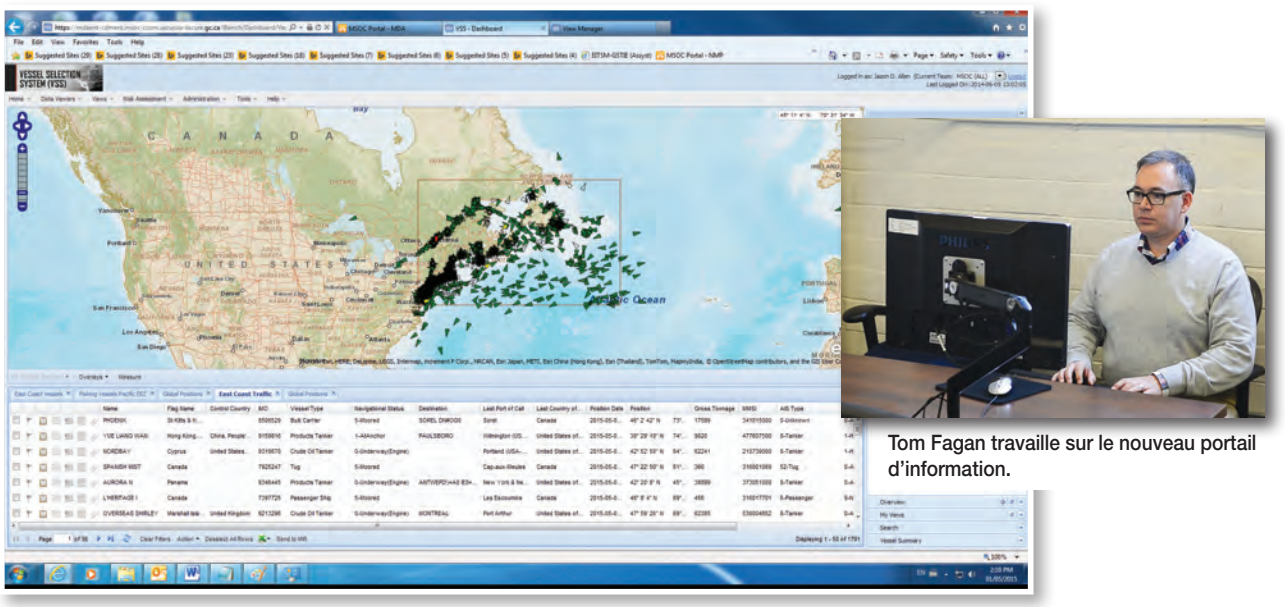

Tom Fagan travaille sur le nouveau portail d'information.

Un soldat canadien retrouvé 70 ans après sa mort

Les proches du soldat Albert Laubenstein pensaient que ses restes étaient perdus à jamais. Imaginez leur surprise lorsqu'ils ont appris, quelque 70 années plus tard, en juin 2014, qu'une personne les avait découverts, à l'aide d'un détecteur de métal, sur la rive sud de la Meuse, près de Sprang-Capelle, aux Pays-Bas.

Le Sdt Laubenstein, un militaire canadien originaire de Saskatoon, en Saskatchewan, a été tué le 26 janvier 1945, lors de la bataille de Kapelsche Veer, aux Pays-Bas, pendant la Deuxième Guerre mondiale. Son corps a été soigneusement inhumé dans un cimetière de champ de bataille, dont l'emplacement a été perdu à la fin de la guerre. Âgé de 30 ans au moment de sa mort, il était l'un des 50 militaires perdus du Lincoln and Welland Regiment pendant la bataille.

L'équipe de la section de l'identification historique des pertes de la Direction – Histoire et patrimoine et des dentistes et des auxiliaires formés en odontologie médico-légale, membres du Corps dentaire royal canadien et relevant du Commandement du personnel militaire, ont joué un rôle essentiel dans l'identification des restes du Sdt Laubenstein. Les travaux ont été menés en collaboration avec l'Unité de récupération et d'identification de l'Armée royale néerlandaise. L'identification des restes du Sdt Laubenstein a été possible grâce à une combinaison de fiches dentaires de ce dernier, de contexte historique et d'artéfacts, notamment le ruban de sa Médaille canadienne du volontaire (Étoile de 1939-1943), huit cartouches de 9 mm et une chevalière en argent. La chevalière était ornée d'une empreinte en forme de « G », ce qui porte à croire qu'il s'agissait d'un bijou ayant appartenu au père du Sdt Laubenstein, George, mort en juillet 1942.

Devant une dépouille de guerre que l'on pense canadienne, on fait appel à l'équipe de la section de l'identification historique des pertes et au Corps dentaire royal canadien au besoin, afin d'identifier la dépouille à l'aide de recherches historiques et scientifiques. Le but est toujours d'offrir aux personnes ayant consenti l'ultime sacrifice pour leur pays un dernier hommage adéquat.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le processus d'identification du Sdt Laubenstein, rendez-vous sur le site web forces.gc.ca. ♣

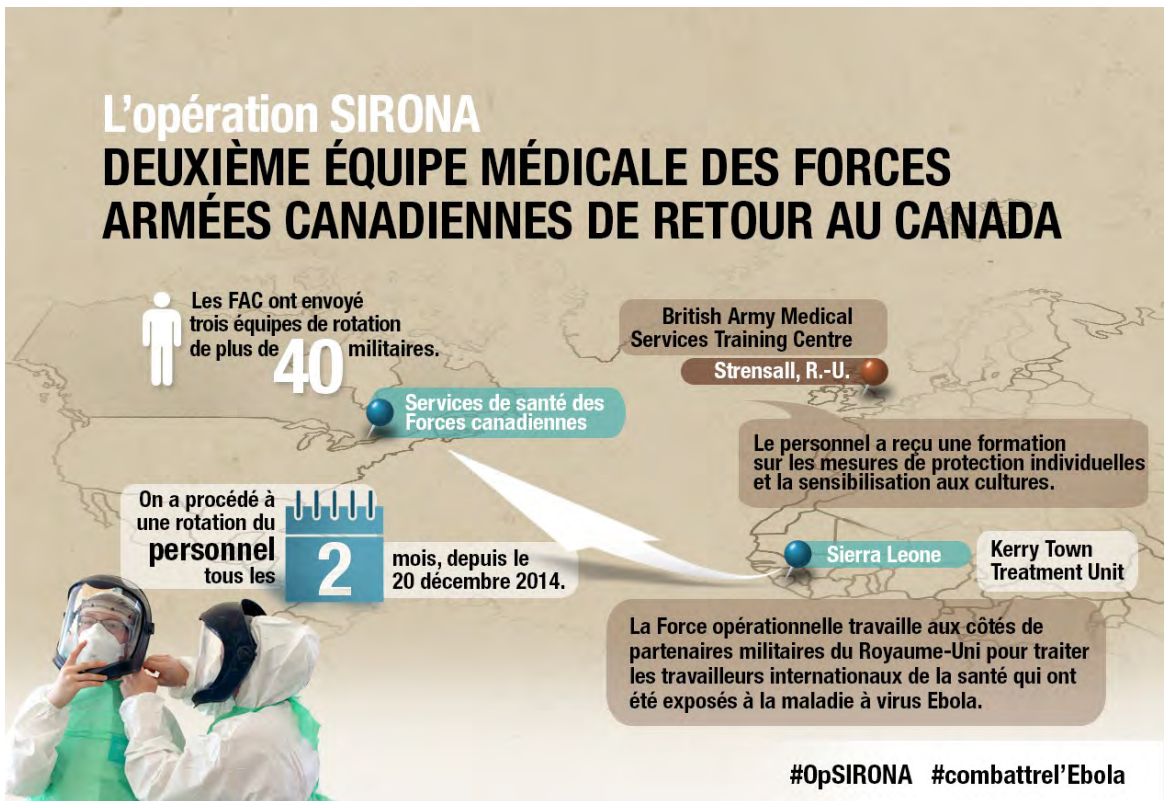

Assistance dans le cadre de l'Op SIRONA

Depuis décembre 2014, les FAC ont fourni, dans le cadre de la contribution du Canada aux efforts mondiaux de lutte contre la propagation du virus Ebola, une force opérationnelle composée d'un maximum de 40 membres, notamment des fournisseurs de soins de la santé et du personnel de soutien, pour aider l'équipe médicale militaire britannique travaillant à l'unité de traitement de Kerry Town, en Sierra Leone.

« La population canadienne devrait être extrêmement fière du travail de son personnel médical militaire dans la lutte contre le virus Ebola, en Sierra Leone. Même si ces militaires ont reçu le meilleur entraînement possible au Royaume-Uni, j'ai vécu de première main, à Kerry Town, l'expérience de l'intense stress physique et psychologique qu'ils doivent endurer pour traiter des patients infectés et aider à prévenir la propagation de ce virus contagieux fatal. Leur intégration aux forces britanniques permet de renforcer non seulement notre réponse binationale synergique, mais également notre amitié et notre capacité d'interopérabilité médicale avec l'un de nos alliés les plus près », affirme le brigadier-général Jean-Robert Bernier, médecin-chef. ♣

LA DÉFENSE S'ENGAGE À APPUYER la santé mentale de ses employés

Les maladies mentales sont un sujet à la fois difficile et complexe, tant pour les personnes qui en souffrent que pour celles qui les traitent. D'après les statistiques de 2013 de la Sun Life Financière, 44,8 % des demandes de prestations d'invalidité à la fonction publique fédérale relevaient de la catégorie des maladies mentales, et au ministère de la Défense nationale, ce chiffre s'élevait à 30,7 %.

Pour composer avec cette situation, il est important que les gestionnaires de l'Équipe de la Défense possèdent les outils nécessaires pour reconnaître les signes de maladies mentales chez leurs employés et les aider à fournir de l'assistance adéquate au sujet du bien-être en milieu de travail.

COURS « SANTÉ MENTALE EN MILIEU DE TRAVAIL POUR GESTIONNAIRES »

Puisque le MDN s'est engagé à appuyer la santé mentale de ses employés et qu'il croit en son importance, le Directeur – Diversité et mieux-être (DDME) a lancé un cours en ligne axé sur le renforcement de la sensibilisation à la santé mentale en milieu de travail, de même que sur l'amélioration des compétences et une meilleure capacité des gestionnaires d'assister et d'appuyer leurs employés relativement à la gestion de ces problèmes. Le cours « Santé mentale en milieu de travail pour gestionnaires », accessible à partir du Réseau d'apprentissage de la Défense fournit aux gestionnaires les compétences nécessaires pour cerner les obstacles à la recherche d'un traitement, reconnaître les signes comportementaux liés aux problèmes de santé mentale et préciser les effets causés par des problèmes de santé mentale en milieu de travail.

Des outils et des conseils utiles, pouvant être mis en œuvre dans le milieu de travail, sont offerts aux participants pour appuyer les employés souffrant d'une maladie mentale et maintenir leur propre santé mentale. Le programme est fondé sur l'instruction courante des Forces armées canadiennes et a été conçu en partenariat avec des travailleurs sociaux des FAC et divers représentants de la Défense.

Tous les employés sont appelés à télécharger le *Carnet de route pour une santé mentale optimale*, qui offre aux employés civils des conseils, des outils et des ressources à consultation simple et rapide pour maintenir efficacement leur santé mentale et leur bien-être, à : **http://hrciv-rhciv.mil.ca/assets/HRCIV_Intranet/docs/fr/carnet-de-route-pour-une-sante-mentale-optimale.pdf.** ♣

LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

AUX YEUX DU CHEF DU PERSONNEL MILITAIRE

Des Canadiens et des Canadiennes d'un bout à l'autre du pays s'affairent à apprendre davantage sur les problèmes liés à la santé mentale et à la maladie mentale, et ce, en en parlant, en y réfléchissant et en discutant les uns avec les autres, dans le cadre de la 64e Semaine nationale annuelle de la santé mentale de l'Association canadienne pour la santé mentale, qui se déroulera du 4 au 10 mai.

Au cours des deux dernières années, j'ai eu l'honneur de servir comme chef du personnel militaire. Mon rôle m'a fourni l'occasion particulière de reconnaître pleinement l'atout le plus important des FAC, soit nos membres et leur famille bien-aimée. Bien qu'ils soient à la fois dévoués et résilients, les militaires doivent également surmonter de nombreux défis propres à la vie dans les forces armées, et ils ne sont pas immunisés contre la maladie mentale. C'est pourquoi les FAC doivent continuer de prendre part au dialogue sur la santé mentale, poursuivre la lutte contre la stigmatisation et veiller à ce que nos membres et leur famille sachent qu'ils ont accès à de l'aide et sachent où en trouver.

Ainsi, j'espère que les articles suivants vous seront précieux et informatifs. Outre les soins de santé mentale, nous avons également inclus quelques autres articles portant sur divers domaines relevant du Commandement du personnel militaire. (Voir page 9)

— Lgén David Millar, chef du personnel militaire

Le Lgén David Millar, chef du personnel militaire, accueille des membres du personnel médical des FAC au moment où ils montent à bord d'un avion à direction du Royaume-Uni, le 29 janvier.

L'Op SIRONA est la composante militaire de l'engagement pangouvernemental du Canada à la lutte contre l'éclosion du virus Ebola en Afrique occidentale. (page 9)

L'expérience militaire : guide pour la famille

Téléchargez le tout nouveau guide *L'expérience militaire* : guide pour la famille, mettant en relief la gamme de programmes et de services à l'appui des familles des militaires pour les aider à planifier et à se préparer en vue du mode de vie militaire.

Disponible au **www.familyforce.ca.**

SANTÉ MENTALE – METTRE L'ACCENT SUR LES FAMILLES DES MILITAIRES

Les déploiements, les déménagements, les longues heures de travail irrégulières et les risques personnels ne sont que quelques-uns des éléments de stress les plus communs associés aux professions militaires. La pression inhérente est ressentie non seulement par les membres des FAC, mais également par ceux qui les entourent, c'est-à-dire leur famille. Les FAC reconnaissent que même les familles des militaires les plus résilientes peuvent être confrontées à des défis liés à la santé mentale. Dans le cadre de la Semaine nationale de la santé mentale, nous mettons en valeur divers programmes et services offerts à l'appui des militaires et des membres de leur famille. Il importe que les familles des militaires sachent qu'elles ne sont pas seules.

- **Centre de ressources pour les familles des militaires :** Ces centres fournissent aux familles des militaires des renseignements, des ressources et des services dans les communautés locales des FAC. **http://www.forcedelafamille.ca/FR/Pages/map.aspx? .**
- **Ligne d'information pour les familles**, accessible en tout temps au 1-800-866-4546 : Offert aux familles des militaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ce service d'aide et d'aiguillage confidentiel, personnel et bilingue est à la disposition de l'ensemble des familles de militaires, peu importe où elles habitent ou les questions ou les préoccupations qu'elles ont.
- **Vous n'êtes pas seul :** Ce guide, que l'on peut télécharger, aide les familles des militaires à accéder à des programmes de santé mentale et de bien-être social. **http://www.forcedelafamille.ca/FR/Pages/default.aspx.**
- **Le pouvoir de l'esprit :** Ces vidéos Web interactives aident les jeunes et les familles dont un membre est atteint d'une blessure de stress opérationnel (BSO). Par l'intermédiaire de scénarios tirés de la vie réelle, ces vidéos fournissent des faits et des conseils pour vous aider à communiquer et à composer avec la situation. **http://www.forcedelafamille.ca/FR/Pages/OSI.aspx?.**
- **Connexion Jeunesse des FC :** Cette ressource en ligne s'adresse aux jeunes et touche les défis propres aux enfants de membres des FAC.
- Que ce soit pour se préparer en vue d'un déménagement, s'adapter à un nouvel emplacement ou composer avec la participation d'un parent à un déploiement, ce site Web offre des renseignements utiles au moyen de jeux, de vidéos et de liens adaptés spécialement aux jeunes. **http://www.forcedelafamille.ca/FR/Pages/Youth.aspx?.**
- **Programme Empathie Soutien par les Pairs Offrant une Invitation au Réconfort (ESPOIR) :** Ce réseau de deuil établit un lien entre les familles de membres des FAC et de vétérans décédés. Des pairs bénévoles compétents offrent du soutien confidentiel aux familles des militaires endeuillées. **http://www.forcedelafamille.ca/sites/shouldertoshoulder/FR/peersupport/Pages/HOPE.aspx?.**
- **Programme de soutien social aux blessés de stress opérationnel :** Ce programme a pour objet de fournir du soutien confidentiel par les pairs et du soutien social aux membres des FAC et aux vétérans souffrant d'une blessure de stress opérationnel découlant du service militaire, ainsi qu'à leur famille. **http://www.osiss.ca/fr/index.html**.

« Notre famille a vécu un traumatisme hier, et même si j'ai l'habitude d'être une personne très ingénieuse et efficace, mon cerveau n'arrivait plus à fonctionner après avoir reçu des nouvelles troublantes. J'ai téléphoné à la ligne d'information pour les familles et la conseillère à qui j'ai parlé a reconnu mes besoins et m'a aidé à prioriser les étapes que je devais prendre. Elle m'a donné les renseignements nécessaires pour agir rapidement; elle a été la lumière au bout d'un tunnel très sombre. Même si tout ce dont vous avez besoin est une personne pour vous écouter, des conseillers sont là et ils sont merveilleux. »

— Membre de la famille d'un militaire

LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

FAITES TRAVAILLER VOS MUSCLES, VOTRE CERVEAU EN BÉNÉFICIERA!

La plupart des Canadiens savent que faire de l'exercice sur une base régulière est essentiel pour permettre au corps d'être en forme et en santé. Or, ce que beaucoup de gens ignorent, c'est que l'exercice offre également énormément d'avantages pour le cerveau. Au cours des dernières années, les scientifiques ont mené des recherches sur l'effet de l'exercice régulier sur les capacités intellectuelles. Peu importe votre âge ou votre niveau de conditionnement physique, les études révèlent que l'exercice peut avoir des répercussions positives importantes sur la santé mentale.

Ce qui est bien, avec les bienfaits de l'exercice sur la santé mentale, c'est qu'ils apparaissent beaucoup plus rapidement que les bienfaits physiques. Il peut falloir des mois, voire des années d'entraînement, pour développer un cœur efficace, des biceps, des muscles puissants et solidifier les muscles du tronc. Par contre, les avantages comme la réduction du stress et l'amélioration de l'humeur se font sentir immédiatement après une séance d'exercice. Un phénomène que les coureurs appellent « l'euphorie du coureur ».

L'une des questions les plus fréquemment posées concernant l'exercice et la santé mentale, c'est « à quelle intensité et à quelle fréquence, je dois faire de l'exercice pour profiter de ces bienfaits? ». La bonne nouvelle, c'est que ces avantages se manifestent chez des gens qui marchent aussi peu que 30 minutes par jour, trois fois par semaine. Il n'est même pas nécessaire de le faire dans un bloc de 30 minutes, on peut diviser l'entraînement en trois séances de marche de 10 minutes. Comme pour la plupart des bonnes choses de la vie, la modération est de mise. Les gens qui s'entraînent trop rudement, trop souvent ou pendant trop longtemps découvrent qu'un entraînement trop intense peut nuire à leur santé mentale plutôt que l'aider.

Malgré toutes les recherches menées à ce sujet, nous ne savons pas encore exactement comment l'exercice favorise la santé mentale. L'une des hypothèses les plus populaires propose que l'exercice suscite la production d'un certain nombre de « substances qui procurent du bien-être » dans le cerveau, c'est-à-dire la sérotonine, la dopamine et la noradrénaline. D'autres recherches ont permis de conclure que l'inflammation nuit à la santé mentale et qu'un niveau raisonnable d'exercice a un effet anti-inflammatoire sur le corps. Nous finirons sans doute par découvrir que l'exercice favorise la santé mentale de diverses façons.

Peu importe la façon, il est clair que de pratiquer un exercice sur une base régulière peut offrir beaucoup d'avantages – tant psychologiques que physiques – à tous les membres de l'Équipe de la Défense. La prochaine fois que vous aurez de la difficulté à vous motiver en vue d'un entraînement, rappelez à votre esprit tous les bienfaits d'un entraînement. L'exercice, c'est vraiment la santé!

—Dr Darrell Menard, M.D., diplômé de médecine sportive

BIENFAITS PSYCHOLOGIQUES DE L'EXERCICE

- Amélioration de l'humeur
- Amélioration de la mémoire
- Baisse de la fatigue
- Augmentation de la capacité d'apprentissage
- Hausse d'énergie
- Renforcement de l'estime de soi
- Capacité accrue de résolution de problème
- Amélioration de la qualité du sommeil
- Réduction du stress
- Augmentation de la confiance
- Baisse de l'anxiété
- Distraction des soucis
- Amélioration de la concentration
- Amélioration de l'image de soi
- Augmentation de la créativité
- Meilleure endurance

NOUVELLES DE DERNIÈRE HEURE :

Résultats préliminaires du Sondage sur la santé et le style de vie du personnel des FAC

D'après les résultats préliminaires du Sondage sur la santé et le style de vie 2013-2014 (SSSV), les membres de la Force régulière auraient trouvé plus facile l'adaptation au travail (57 %, par opposition à 48 %) et à la vie familiale (57 %, par opposition à 48 %) suivant la réintégration trois mois après un déploiement, comparativement au sondage de 2008-2009.

Cette différence pourrait être attribuable, en partie, à l'amélioration des programmes axés sur la santé mentale à l'appui des membres du personnel durant chaque étape d'un déploiement, ou encore à la diminution des opérations de combat des FAC entre les deux cycles d'enquête.

Le SSSV est le seul sondage exhaustif qui recueille des renseignements sur la santé des membres des Forces armées canadiennes et leur satisfaction à l'égard des programmes et des services offerts à l'heure actuelle. Ce sondage est mené tous les quatre ou cinq ans.

« Les efforts réalisés par les dirigeants des FAC en vue de diminuer la stigmatisation et d'autres obstacles aux soins de santé, ont largement exercé un impact positif sur la volonté des membres des FAC à parler ouvertement de leurs expériences en matière de santé mentale et à obtenir de l'aide. Même si nous devons maintenir nos efforts, les FAC sont devenues un chef de file au Canada grâce à son approche holistique à la santé mentale et à sa diminution de la stigmatisation.

— Col Andrew Downes, CD, M.D.
Directeur – Santé mentale,
quartier général du Groupe des Services de santé

LA VOIX DES FAMILLES DES MILITAIRES EST IMPORTANTE

Une nouvelle initiative a été créée pour aider les FAC à mieux servir les familles des militaires. Les dirigeants des FAC veulent prêter une oreille attentive aux familles, et ils ont créé un mécanisme qui leur permet d'en faire autant.

Le Programme de services aux familles des militaires a lancé le Processus de consultation des familles des militaires pour favoriser un dialogue sur les défis que les familles des militaires doivent surmonter. Les familles peuvent communiquer avec nous à l'aide de la ligne d'information pour les familles, au 1-800-866-4546, ou par courriel, à **myvoice@familyforce.ca.**

Si vous connaissez un membre de la famille d'un militaire ou l'êtes vous-même, prenez part à la conversation!

#MaVoix
Mon expérience de famille militaire

#MyVoice
My military family experience

CONTINUUM DE SANTÉ MENTALE

Le continuum de santé mentale est une composante essentielle du programme particulier des FAC, En route vers la préparation mentale (RVPM), qui comporte de l'instruction en matière de résilience et de santé mentale. Le RVPM est mis en œuvre tout au long de la carrière des membres des FAC, notamment pendant les déploiements. Le continuum se veut un outil d'autoévaluation utile dont les membres des FAC et leur famille peuvent se servir en tout temps. Depuis tout récemment, le programme RVPM se prépare en vue d'intégrer des composantes d'entraînement et de formation propres aux forces d'opérations spéciales et aux spécialistes en recherche et sauvetage.

MODÈLE DU CONTINUUM DE LA SANTÉ MENTALE

EN SANTÉ	EN RÉACTION	BLESSÉ	MALADE
Humeur normale Calme, prend les choses sans effort	Irritable/Impatient Nerveux Triste/Ébranlé	Colère; Anxiété Tristesse envahissante/désespoir	Crises de colère, agressivité Anxiété excessive/paniques Dépression/idées suicidaires
Bon sens de l'humour Bon rendement En contrôle mental	Sarcasme déplacé Temporisation Tendance à l'oubli	Attitude négative Piètre rendement/Bourreau de travail Piètre concentration/mauvaises décisions	Insubordination grave Ne peut s'acquitter de sa fonction, contrôler son comportement ou se concentrer
Profils de sommeil normaux Peu de difficulté à dormir	Troubles du sommeil Pensées intrusives Cauchemars	Sommeil agité, dérangé Images récurrentes ou cauchemars	Ne peut s'endormir ou demeurer endormi(e) Trop ou trop peu de sommeil
Bonne condition physique Bon niveau d'énergie	Muscles tendus/céphalées Faible énergie	Accroissement des douleurs et de la fatigue	Maladies physiques Fatigue chronique
Actif socialement et physiquement	Diminution des activités ou de socialisation	Évitement Retrait	Ne pas sortir ou répondre au téléphone
Pas/peu de jeu ou de consommation d'alcool	Consommation régulière mais contrôlée d'alcool/de jeu	Consommation accrue d'alcool/de jeu — difficilement contrôlable et occasionnant des conséquences négatives	Dépendance au jeu ou à l'alcool — hors de contrôle et occasionnant de graves conséquences
Se concentrer sur le travail à accomplir Divisez vos tâches en étapes réalisables Contrôler sa respiration S'entourer d'un réseau de soutien	Connaître ses limites et s'accorder un répit Se reposer, se détendre, se divertir Éliminer les obstacles à la recherche d'aide Déceler et résoudre les problèmes rapidement Prêcher par l'exemple	Se confier à quelqu'un, demander de l'aide Être à l'écoute de ses signaux de détresse Prendre soin de soi avant toute chose Aller chercher de l'aide sans attendre Rester en contact avec les gens, ne pas s'isoler	Suivre les recommandations des professionnels consultés Maintenir le contact Consultez, au besoin Respectez la confidentialité Connaître les ressources et la façon d'y accéder

LES QUATRES GRANDES STRATÉGIES

ÉTABLISSEMENT D'OBJECTIFS	VISUALISATION	MONOLOGUE INTERNE	CONTRÔLE DE L'ACTIVATION
Spécifiques : votre comportement Mesurables : suivre vos progrès Atteignables : réalisables Réalistes : souhaitable ou nécessaire Temporels : établir une limite de temps Divisez vos objectifs en petites étapes.	Soyez calme et détendu Utilisez tous vos sens Contrôlez vos images mentales Ne compliquez pas les choses Utilisez le mouvement Exercez-vous pour améliorer votre performance.	Prenez conscience de l'existence du monolgue interne Arrêtez les pensées négatives Remplacez-les par des penseés positives Pratiquez l'arrêt volontaire des pensées « Je peux y arriver. » « Je suis entrainé et prêt. » « Je v ais me concentrer sur ce que je peux faire. »	Respiration tactique : la règle de 4 Inspirez pendant 4 secondes Expirez pendant 4 secondes Respirez pendant 4 minutes Respirez par le diaphragme.

EPI : L'EXAMEN PONCTUEL DE L'INCIDENT
1. Admettre qu'un événement s'est produit et écouter
2. Informer : Vérifier et appliquer le modèle
3. Répondre : Observer, faire un suivi et servir de modèle

Si un problème de santé mentale vous inquiète (pour vous-même ou pour un collègue) demandez de l'aide.
Les ressources incluent :
Collègues, Leaders, Pers méd, Aumoniers, Équipe de santé mentale, Médecin militaire

www.forces.gc.ca/fr/communaute-fac-services-sante-rvpm/index.page

Des conseils d'expert

S'étirer ou non? Voilà la question.

Q : Il est primordial pour moi de demeurer en bonne condition physique. Je m'étire toujours avant de faire du sport, parce que mon entraîneur de basketball au secondaire a expliqué à notre équipe que les étirements réduisent le risque de blessures. Il m'arrive de consacrer jusqu'à quinze minutes de mon entraînement à m'étirer, et je me demande si c'est véritablement nécessaire. Les étirements préalables aux entraînements se sont-ils avérés capables de réduire le risque de blessures, ou suis-je en train de perdre du temps d'entraînement précieux?

— Adjum Thomas

R : Tout d'abord, je vous félicite d'accorder une telle importance au conditionnement physique dans votre vie – vous en tirerez des bienfaits tout au long de votre vie. Malheureusement, bien que les étirements préalables à un entraînement vous fassent souvent un énorme bien, aucune donnée scientifique ne corrobore que les étirements réduisent le risque de blessures, ce qui a surpris bon nombre de personnes, notamment des entraîneurs de niveau élite, des physiologistes de l'exercice, des physiothérapeutes et des spécialistes en médecine sportive.

La recherche révèle toutefois qu'un réchauffement actif, tout particulièrement un réchauffement propre au sport, constitue une stratégie efficace de réduction des blessures. Ce type de réchauffement accroît la circulation du sang, la température et l'élasticité de vos muscles et de vos tendons, et les prépare à réagir efficacement à l'entraînement et à mieux gérer le stress auquel vous les soumettrez pendant celui-ci. Les réchauffements doivent être progressifs et ils sont plus efficaces lorsqu'ils comportent des mouvements semblables à ceux que vous effectuerez. Par exemple, un jogging léger pendant dix minutes est un bien meilleur réchauffement pour le soccer que l'est la natation.

Prolonger votre programme d'étirements ne vous fera aucun tort, mais je vous recommande fortement de toujours effectuer un réchauffement actif avant de faire un exercice. Vous pouvez vous étirer à n'importe quel moment de la journée – avant ou après votre entraînement, ou même pendant que vous regardez votre émission préférée à la télé. Par ailleurs, je vous suggère de ne pas bondir en vous étirant; descendez en douceur et maintenez votre étirement pendant au moins 30 secondes. Ne vous étirez pas au-delà du seuil où vous sentez une tension modérée des muscles. Si vous avez mal, vous avez poussé votre étirement trop loin.

Tout compte fait, il est plus bénéfique de mettre davantage l'accent sur un réchauffement actif propre au sport que sur des étirements statiques. Bien que cela puisse être différent pour vous, je souhaite que vous réussissiez à vous adapter à cette nouvelle approche à l'entraînement. L'exercice, c'est la santé!

— Dr Darrell Menard, M.D., diplômé en médecine sportive

Pour obtenir de plus amples renseignements sur comment vous aider à prendre en main votre santé et votre bien-être, consultez le site Énergiser les Forces.

Health Promotion in the Canadian Forces
STRENGTHENING THE FORCES
ÉNERGISER LES FORCES
Promotion de la santé dans les Forces canadiennes

METTEZ L'ACCENT SUR VOTRE SANTÉ AU COURS DE CE PRINTEMPS

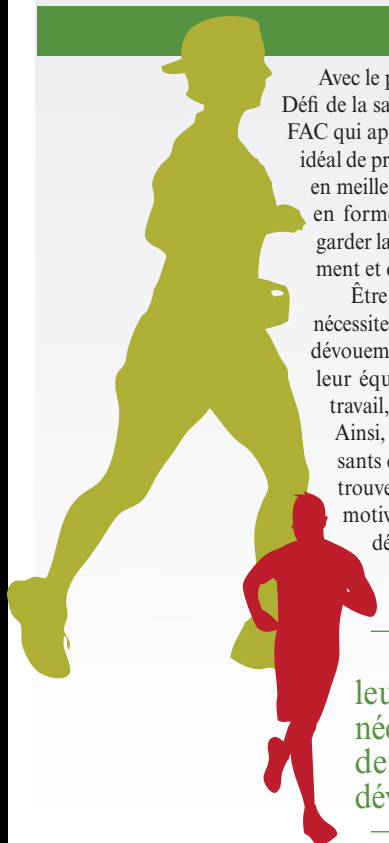

Avec le printemps dans l'air et le Défi de la santé et du mieux-être des FAC qui approche, c'est le moment idéal de prendre la route afin d'être en meilleure santé et de se mettre en forme. Il est important de garder la forme, de manger sainement et de jouir de la vie!

Être au meilleur de sa forme nécessite beaucoup d'efforts et de dévouement. Et, trouver le meilleur équilibre entre la vie et le travail, n'est pas toujours facile. Ainsi, voici des conseils intéressants qui peuvent vous aider à trouver cet équilibre et à vous motiver – si vous ne l'êtes pas déjà.

> Se sentir au meilleur de sa forme nécessite beaucoup de travail et de dévouement.

LISTE DE « CHOSES À FAIRE » :

1. Prévoyez du temps dans votre horaire pour des activités physiques quotidiennes.
2. Créez un milieu « sans fumée ».
3. Achetez un nouveau journal intime.
4. Installez un tableau de planification des repas dans votre cuisine (ex., un tableau noir).
5. Remplissez votre sac de sport.
6. Assurez-vous d'avoir une bouteille d'eau réutilisable.
7. Achetez un nouvel ensemble (c.-à-d. chaussettes de sports, shorts, t-shirt).
8. Vérifiez dans votre armoire pour voir si vous avez un contenant à salade et à vinaigrette pour la boîte à lunch.
9. Pensez à ce qui vous motive (écrivez-le dans votre nouveau journal intime!).
10. Trouvez un camarade de mise en forme.
11. Inscrivez-vous à un service de livraison de fruits et légumes frais.
12. Achetez-vous un nouveau sac à lunch.
13. Prévoyez du temps pour rencontrer vos amis.
14. Trouvez un nouveau livre de cuisine.
15. Nettoyez votre voiture (pour enlever les mauvaises odeurs de cigarette ou d'équipement de hockey).
16. Mettez votre vélo en bon état de marche.
17. Empruntez un podomètre de votre bureau local de la Promotion de la santé.
18. Téléchargez une application pour des recettes saines sur votre téléphone intelligent.
19. Prévoyez du temps « sans écran ».
20. Félicitez-vous de vous préparer au Défi.

CAP SUR LA CORÉE DU SUD

Des membres des FAC étaient à Clermont, en Floride, pour se préparer à participer aux 6es Jeux mondiaux militaires, qui auront lieu en Corée du Sud en octobre.

L'équipe de triathlon haute performance des FAC a commencé la saison de course de 2015 du bon pied. Les membres de l'équipe se sont réunis à Clermont, en Floride, au début du mois de mars, pour se préparer en vue de leur première course.

Cette semaine d'entraînement en Floride visait à aider les membres de l'équipe à travailler en équipe en vue des 6es Jeux mondiaux militaires, qui auront lieu en Corée du Sud plus tard cette année.

Il est intéressant de travailler en équipe pour des sports individuels. Les triathlons militaires de haut calibre acceptent les manœuvres d'aspiration-abri, c'est-à-dire que les athlètes travaillent en équipe pendant le volet du cyclisme, un peu comme le peloton du Tour de France. Pendant le triathlon, cela permet aux coéquipiers de protéger ou de ménager les jambes du coureur le plus rapide, pour leur donner une chance de remporter une médaille.

Plus de 50 athlètes dans les catégories féminine et masculine étaient à la ligne de départ. Malgré de nombreux défis, l'équipe des FAC chez les hommes a remporté les trois premières places, soit la médaille d'or pour le Caporal Alexandre Boulé, la médaille d'argent pour le Capt David Lacombe et la médaille de bronze pour le Capitaine Philippe Reynolds. Les autres athlètes masculins des FAC ont également remporté la plupart des dix premières places. Chez les femmes, la médaille d'or a également été remportée par une athlète des FAC, la Capitaine Lesley Quinlan, et les autres membres de l'équipe des femmes ont obtenu les 5e, 6e et 7e places.

L'équipe des FAC se rendra à Chicago en octobre pour se mesurer à l'équipe des forces armées des États-Unis en vue des Jeux mondiaux militaires du Conseil international du sport militaire (CISM).

ARRIVÉE D'UN NOUVEL ABRI DENTAIRE DES FAC

Le Corps dentaire royal canadien (CDRC) vient tout juste de célébrer ses 100 ans d'existence en soulignant ses contributions aux missions des FAC au cours du dernier siècle.

Créé pendant la Première Guerre mondiale, le CDRC entame maintenant un nouveau siècle de service au moment où les services dentaires lors de déploiements atteignent un nouveau jalon, à l'arrivée d'une version d'abris dentaires adaptée au nouveau Système de véhicules de soutien moyen (SVSM).

Le projet SVSM vise le déploiement de divers abris de la taille d'un conteneur maritime pouvant être agrandis sur le plan horizontal une fois placés à l'arrière des nouveaux véhicules logistiques des FAC. En outre, il ne faut qu'une heure pour installer l'abri dentaire à l'arrière de la plateforme, et il peut être établi seul ou intégré à des installations de soins de santé plus grandes. L'abri peut également être exploité à partir de l'arrière du véhicule, ce qui permet d'économiser du temps précieux en cas d'urgence.

Le nouvel abri est très maniable; il peut être déployé dans les quatre coins du monde et être exploité dans à peu près tous les environnements. Les 17 abris dentaires qui seront envoyés au 1er Hôpital de campagne du Canada et au Centre d'instruction des Services de santé des Forces canadiennes permettront aux soldats, aux marins et aux aviateurs canadiens, hommes et femmes, qui prennent part à un déploiement, de recevoir les meilleurs soins dentaires possible, perpétuant ainsi les traditions du CDRC sur le champ.

En mai, les premières unités pourront être utilisées en vue de l'exécution de traitements dentaires lors d'opérations de déploiement. L'abri dentaire est impressionnant; il est lumineux et spacieux comparativement à l'abri équivalent dont on se sert à l'heure actuelle. L'unité est également dotée du même équipement qu'une clinique dentaire moderne.

L'abri peut également être exploité à partir de l'arrière du véhicule, ce qui permet d'économiser du temps précieux en cas d'urgence.

LES AUTOCHTONES À LA DÉFENSE : DEUX CÉLÉBRATIONS SPÉCIALES

Au cours des 20 dernières années, le Groupe consultatif des Autochtones de la Défense (GCAD) a incité la création d'initiatives, de directives et de programmes importants, notamment la modification des règles relatives à la tenue vestimentaire.

Cette année, durant la Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones (SSCA), du 19 au 22 mai, l'Équipe de la Défense saisira l'occasion de souligner le 20e anniversaire du GCAD dans le cadre d'un événement national à Ottawa organisé par le lieutenant-général Marquis Hainse, commandant de l'Armée canadienne et champion de la cause des Autochtones de la Défense.

Dans le cadre de la SSCA, des bases d'un bout à l'autre du pays planifient des cérémonies, des événements et des activités qui offrent d'excellentes possibilités d'apprentissage, d'échanges, de mise en valeur de l'histoire riche et de la diversité des cultures, des traditions et des valeurs des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

RÔLE DU GCAD

Le GCAD fournit conseils et renseignements à l'Équipe de la Défense sur les enjeux et les tendances qui touchent les Autochtones dans les FAC et au MDN, pour assurer la mise en œuvre efficace de l'équité en matière d'emploi. Il s'agit d'un forum où des Autochtones peuvent se réunir et s'appuyer, tout en affirmant leur identité culturelle, spirituelle et traditionnelle respective à la Défense.

« Mon expérience en tant que membres du GCAD a été très enrichissante », affirme Steve Morrisey, coprésident national civil du GCAD. « J'encourage les membres de toutes les communautés du MDN et des FAC à s'engager dans leur groupe consultatif. Ils en tireront une expérience très satisfaisante. »

Le DAAG a également jeté les bases de trois programmes axés sur l'expérience dans les FAC à l'intention des jeunes Autochtones : les programmes d'instruction d'été (Raven, à Esquimalt, et Black Bear, à Gagetown), le Programme d'enrôlement des Autochtones des Forces canadiennes et le Programme d'initiation au leadership à l'intention des Autochtones, au Collège militaire royal du Canada. Ces programmes ont été créés dans le but d'offrir aux Autochtones des quatre coins du pays l'occasion de travailler et de s'entraîner au sein des FAC, de faire l'expérience du style de vie militaire et d'acquérir de nouvelles compétences. Après avoir réussi ces programmes, les participants peuvent s'enrôler dans les FAC ou rentrer dans leur collectivité.

« Au fil des ans, le GCAD est devenu bien plus qu'un simple groupe consultatif; il est devenu une communauté »,

— M. Morrisey, coprésident national du GCAD.

Tous les membres du MDN ou des FAC, peu importe leur origine ethnique, sont invités à se joindre au Groupe consultatif des Autochtones de la Défense.

« Je me réjouis d'être le champion de la cause des Autochtones de la Défense et je suis ravi de féliciter le GCAD à l'occasion de son 20e anniversaire », déclare le Lgén Hainse. « Les traditions et les valeurs des Autochtones du Canada contribuent pour beaucoup à la diversité historique et culturelle de notre pays, de même qu'à celle de l'Équipe de la Défense. Le GCAD offre des conseils précieux à la haute direction en vue de la promotion et la création d'un environnement de travail à la fois juste, équitable et inclusif, et ce, pour tous les membres de l'Équipe de la Défense. »

98e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE LA CRÊTE DE VIMY

Une couronne repose sur le socle du Monument commémoratif de guerre du Canada pendant la cérémonie d'Anciens Combattants Canada visant à souligner le 98e anniversaire de la bataille de la crête de Vimy, le 9 avril, à Ottawa.

La bataille de Vimy, victoire militaire critique, marque un tournant dans l'histoire du Canada. Elle a été menée comme diversion pour éloigner les Allemands de la région où l'armée française se préparait à lancer, en 1917, sa principale offensive.

Les pertes canadiennes sur le champ de bataille de Vimy ont été très lourdes, malgré l'étonnante victoire – plus de 10 062 victimes, dont 3 598 morts. À long terme, cependant, la bataille de Vimy restera sans doute le symbole d'une ère nouvelle pour le Canada en tant que nation, moment où les quatre divisions canadiennes, composées d'hommes d'un océan à l'autre, ont pris les armes ensemble.

Le brigadier-général A.E. Ross a déclaré, après la guerre : « Au cours de ces quelques minutes, j'ai été témoin de la naissance d'une nation. »

Chaque année, le 9 avril, des collectivités d'un bout à l'autre du Canada rendent hommage aux combattants de la crête de Vimy.

PHOTO : Sgt Dan Shouinard

DEFENCE ETHICS PROGRAMME — PROGRAMME D'ÉTHIQUE DE LA DÉFENSE

Defence Ethics Programme

D'un point de vue éthique, que feriez-vous?

L'entraîneur du club de natation

Un jour, la capitaine Jones surprend par hasard l'un de ses subalternes militaires, Caporal Smart, en train d'entraîner un club de natation pendant la journée.

Quelques jours plus tard, soit un jour d'entraînement, Cpl Smart lui envoie une demande de congé de maladie correspondant avec le jour de session d'entraînement. En s'informant discrètement auprès de ses collègues, Capt Jones apprend que tout le monde sauf elle sait que Cpl Smart travaille comme entraîneur depuis quelque temps.

Cependant, les personnes qu'elle interroge ne savent pas qu'elle n'est pas au courant et qu'elle n'a pas autorisé de congé pour ce travail. A la suite des questions posées, certaines personnes comprennent clairement que Cpl Smart ne l'a pas consultée.

Capt Jones sait, par ailleurs, que Cpl Smart a trois jeunes enfants et que sa femme l'a quitté avec la responsabilité d'une lourde dette en raison d'un problème de jeu de hasard. Ce méfait à part, Cpl Smart est un bon militaire et un travailleur compétent, ses collègues le respectent et l'apprécient bien.

LAQUELLE DES OPTIONS SUIVANTES CHOISIRIEZ-VOUS POUR DISCUTER AVEC CPL SMART ET EXPLIQUEZ VOTRE CHOIX ?

1. Vous demandez un procès sommaire, puis imposez des mesures disciplinaires sur déclaration de culpabilité.
2. Vous dites au subalterne que vous lui pardonnerez s'il quitte l'emploi d'entraîneur.
3. Vous offrez au subalterne d'autoriser rétroactivement le second emploi, mais vous l'avertissez qu'il subira les pleines conséquences s'il fait mauvais usage de ses congés de maladie.
4. Vous tentez de connaître la raison pour laquelle il n'a pas suivi le protocole, mais laissez le reste à sa discrétion. C'est un homme sympathique qui se trouve dans une situation très difficile; il saura quoi faire après.
5. Aucune de ces réponses. La meilleure solution serait de...

Les commentaires des lecteurs sont les bienvenus. Veuillez les envoyer, ainsi que vos suggestions de scénario, à l'adresse : **+Ethics-Ethique@CRS DEP@Ottawa-Hull**.

MODIFICATIONS APPORTÉES À LA LISTE DE DISTRIBUTION DE *LA FEUILLE D'ÉRABLE*

Au cours des prochains mois, des modifications seront apportées à la liste de distribution de *La Feuille d'érable*. Celles-ci ne toucheront pas les lecteurs du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes; ces derniers continueront de recevoir les versions papier et en ligne du journal. Cependant, les lecteurs hors du Ministère de la Défense ne recevront plus la version papier à partir de juillet 2015.

La Feuille d'érable est un outil de communication adapté aux besoins du lectorat interne de la Défense, et ces changements permettront d'accroître l'efficacité des ressources ministérielles.

Par ailleurs, les lecteurs à l'extérieur du MDN peuvent s'abonner au bulletin électronique *Connexion Défense*, destiné aux intervenants externes, pour se tenir au fait des nouvelles et des enjeux à la Défense. Bon nombre des articles publiés dans *La Feuille d'érable* paraissent aussi dans le bulletin *Connexion Défense*.

Connexion Défense est un bulletin électronique produit par la Branche des affaires publiques du MDN et des FAC et s'adresse aux intervenants externes. Chaque mois, ce bulletin est envoyé dans le but d'informer et de mobiliser les Canadiens et les Canadiennes à l'égard d'enjeux de défense, ainsi que pour améliorer leurs connaissances et leur compréhension FAC.

Pour vous y abonner, rendez-vous à **http://www.forces.gc.ca** et faites dérouler l'écran jusqu'à ce que vous trouviez le lien *Connexion Défense* dans la section « Nouvelles ». Vous n'avez qu'à cliquer sur « Abonnez-vous » et fournir les renseignements nécessaires. ♣

LA SEMAINE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE DE 2015 ARRIVE À GRANDS PAS!

Chaque année, on choisit une semaine en juin pour célébrer la Semaine nationale de la fonction publique (SNFP) et manifester notre fierté de faire partie de la fonction publique du Canada. Cette année, c'est pendant la semaine du 14 au 20 juin que nous célébrerons, sous le thème « Fiers de servir les Canadiennes et les Canadiens ».

Depuis son lancement en 1992, la SNFP souligne le travail et les réalisations de la fonction publique du Canada. La SNFP continue de contribuer à la renommée dont jouit la fonction publique du Canada à l'échelle internationale. C'est le moment de reconnaître le travail des femmes et des hommes qui composent la fonction publique et le rôle positif qu'ils jouent.

Dans leur travail quotidien, les fonctionnaires fédéraux font preuve d'excellence au service des Canadiens tout en reflétant les valeurs, l'éthique et les priorités de la fonction publique fédérale.

Pendant la semaine, des activités seront organisées pour nous aider à célébrer notre travail et afficher notre fierté de servir la population canadienne. Pour de plus amples renseignements, consultez le site suivant : **http://hrciv-rhciv.mil.ca/fr/p-prix-prix-la-semaine-nationale-de-la-fonction-publique.page.** ♣

QUE SIGNIFIE LA SEMAINE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE POUR VOUS?

Chaque année, les membres de l'Équipe de la Défense célèbrent la Semaine nationale de la fonction publique.

VOUS

Nous demandons à tous les membres de l'Équipe de la Défense (militaires et civils), d'envoyer leurs courts témoignages à l'adresse suivante : +Internal_Communications_internes@ADM(PA)@forces.gc.ca pour expliquer ce que la SNFP et la fierté dans la fonction publique représentent pour eux. Certains témoignages seront publiés dans le numéro du mois de juin de *La Feuille d'érable*, ainsi que sur le site intranet de l'Équipe de la Défense (dt-ed.mil.ca).

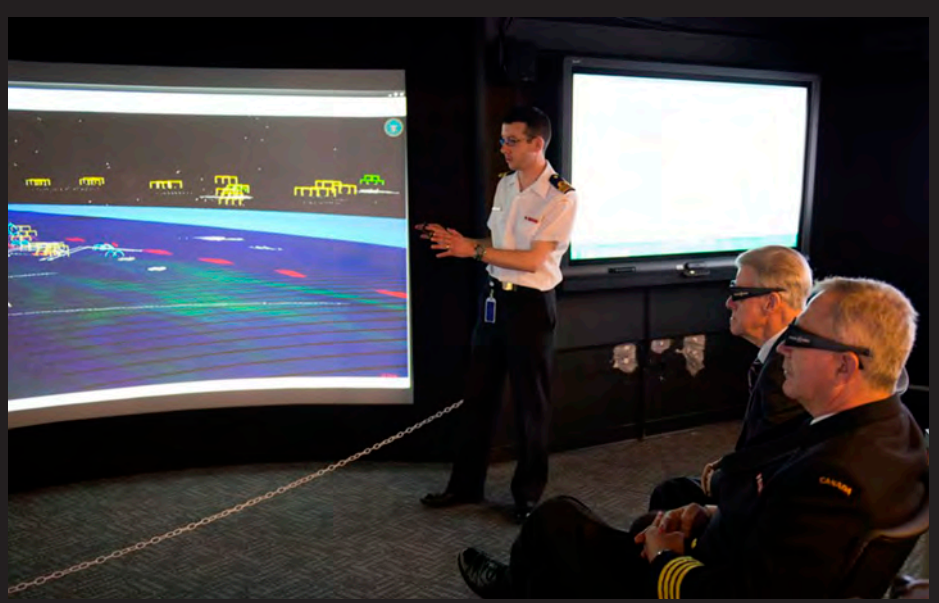

LE CENTRE DE GUERRE MARITIME DES FORCES CANADIENNES EFFECTUE UNE SIMULATION

Le Centre de guerre maritime des Forces canadiennes (CGMFC) a eu l'occasion de présenter les diverses fonctions du centre au lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse, J. J. Grant, lors de la visite récente de ce dernier. M. Grant est un ancien brigadier-général.

La visite du llieutenant-gouverneur a permis de démontrer une vaste gamme d'initiatives comme le développement tactique sous-marin, l'expérience interarmées des Forces armées canadiennes dans l'Arctique et la défense maritime contre les missiles de théâtre. Le lieutenant-gouverneur a été invité à visiter le laboratoire de développement des outils de guerre maritime pour assister à une démonstration des capacités de modélisation et de simulation de calibre mondial du CGMFC, grâce à des représentations graphiques axées sur la science utilisée dans des modèles de défense contre les torpilles en deux dimensions et dans des modèles de défense des navires contre les attaques aériennes en trois dimensions.

La bataille de l'Atlantique : Honorer le passé .... Tracer l'avenir

Tous les ans, le premier dimanche de mai, le Canada et la communauté maritime canadienne commémorent la plus longue campagne de la Seconde Guerre mondiale – la bataille de l'Atlantique. Ils renouvellent la promesse d'engagement, « Toujours là, toujours prêts », qui constitue l'héritage de la bataille de l'Atlantique et permet à nos marins de faire face avec fierté et professionnalisme aux défis actuels de la sécurité.

PHOTO : Cpl Michael J. MacIsaac

Le commandant de la MRC, Vam Mark Norman (à gauche), ainsi que le PM 1 Tom Riefesel, saluent le monument au cours de la cérémonie de la bataille de l'Atlantique au Monument commémoratif de guerre à Ottawa.

Des cérémonies de commémoration de la bataille de l'Atlantique se sont tenues partout au Canada, notamment à Halifax, Victoria, à Québec, et dans les 24 Divisions de la Réserve navale du pays, le dimanche 3 mai. Dans la région de la capitale nationale, la commémoration nationale de la bataille de l'Atlantique a eu lieu au monument commémoratif de guerre du Canada à Ottawa.

De plus, près de cinquante anciens combattants de la bataille de l'Atlantique ont reçu un hommage lors d'un dîner de gala au Musée canadien de la guerre le 30 avril 2015.

La campagne de la bataille de l'Atlantique s'est déroulée en mer de 1939 à 1945 et avait comme objectif stratégique le contrôle des voies maritimes de l'Atlantique Nord. Elle a été la campagne la plus longue, la plus étendue et la plus complexe de la Seconde Guerre mondiale. Sur une période de 2 075 jours, les forces alliées navales et aériennes ont livré plus de 100 batailles de convois et engagé peut-être un millier de combats de navires individuels contre les sous-marins et les bâtiments de guerre des marines allemandes et italiennes. Les navires ennemis ciblaient principalement les convois de navires marchands transportant du matériel et des troupes essentiels pour assurer la liberté des peuples de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

C'est tous les jours que des convois de 125 navires marchands voguent dans l'Atlantique Nord. Et c'est durant ces traversées tumultueuses et semées d'embûches que la Marine du Canada se développe, grandit et se forge une réputation de service professionnel. La Marine royale du Canada escortera plus de 25 000 navires marchands transportant quelque 182 000 000 tonnes de cargaison en Europe, soit l'équivalent de 11 trains de marchandises qui s'étaleraient de Vancouver à Halifax. Sans ces approvisionnements, l'effort de guerre aurait été anéanti.

Des milliers d'hommes et de femmes – membres de la Marine royale du Canada, de la Marine marchande canadienne, le Service féminin de la Marine royale du Canada et de l'Aviation royale du Canada, bon nombre desquels provenaient de petites villes canadiennes et s'étaient portés volontaires –, ont dû faire face à des situations si périlleuses que cela dépasse l'entendement. Nous, Canadiens, devons être fiers de leur courage.

VOICI UNE LISTE DES NAVIRES DE LA MARINE ROYALE DU CANADA QUI ONT FAIT NAUFRAGE ET DES MARINS QUI ONT PERDU LA VIE LORS DES AFFRONTEMENTS SURVENUS DURANT LA BATAILLE DE L'ATLANTIQUE :

NAVIRE NCSM	DATE DU NAUFRAGE	PERTES DE VIE
NCSM *Ypres*	12 mai 1940	Aucune perte de vie
NCSM *Fraser*	25 juin 1940	Perte de 47 vies
NCSM *Bras d'Or*	19 octobre 1940	Perte de 30 vies
NCSM *Margaree*	22 octobre 1940	Perte de 142 vies
NCSM *Otter*	26 mars 1941	Perte de 19 vies
NCSM *Levis*	19 septembre 1941	Perte de 18 vies
NCSM *Windflower*	7 décembre 1941	Perte de 23 vies
NCSM *Adversus*	20 décembre 1941	Aucune perte de vie
NCSM *Spikenard*	10 février 1942	Perte de 57 vies
NCSM *Raccoon*	7 septembre 1942	Perte de 37 vies
NCSM *Charlottetown*	11 septembre 1942	Perte de 10 vies
NCSM *Ottawa*	13 septembre 1942	Perte de 113 vies
NCSM *Louisbourg*	6 février 1943	Perte de 37 vies
NCSM *Weyburn*	22 février 1943	Perte de 8 vies
NCSM *St. Croix*	20 septembre 1943	Perte de 147 vies
NCSM *Chedabucto*	21 octobre 1943	Perte de 1 vie
NCSM *Athabaskan*	29 avril 1944	Perte de 128 vies
NCSM *Valleyfield*	6 mai 1944	Perte de 123 vies
Vedette lance-torpilles 460	2 juillet 1944	Perte de 11 vies
Vedette lance-torpilles 463	8 juillet 1944	Aucune perte de vie
NCSM *Regina*	8 août 1944	Perte de 30 vies
NCSM *Alberni*	21 août 1944	Perte de 59 vies
NCSM *Skeena*	25 octobre 1944	Perte de 15 vies
NCSM *Shawinigan*	24 novembre 1944	Perte de 91 vies
NCSM *Clayoquot*	24 décembre 1944	Perte de 8 vies
Vedettes lance-torpilles 459, 461, 462, 465, 466	14 février 1945	Perte de 26 vies
NCSM *Trentonian*	22 février 1945	Perte de 6 vies
NCSM *Guysborough*	17 mars 1945	Perte de 51 vies
NCSM *Esquimalt*	16 avril 1945	Perte de 44 vies

ANNONCES DU MOIS d'avril

Le 1er avril

Des membres des FAC s'entraînent en Pologne

Plus de 35 soldats du 3e Bataillon du Royal Canadian Regiment (3 RCR) basé à la BFC Petawawa, ont participé à l'exercice MOUNTAIN WARRIOR à Trzclaniec, en Pologne, pendant le mois d'avril.

Le 2 avril

L'équipe médicale des FAC se prépare en vue de sa mission en Sierra Leone

Le troisième contingent canadien des FAC a quitté le Canada pour commencer son entraînement au Royaume-Uni, avant de partir en mission en Sierra Leone, à l'appui des efforts déployés à l'échelle mondiale, qui visent à prévenir la propagation du virus Ebola.

Remarque : Le **20 avril,** le groupe a quitté le Royaume-Uni à destination de Kerry Town, en Sierra Leone.

Le NCSM Whitehorse aide la garde côtière des États-Unis à faire une importante saisie de stupéfiants

Le NCSM Whitehorse, en collaboration avec la garde côtière des États-Unis et la marine des États-Unis, a aidé à saisir plus de 5 200 kilos de cocaïne dans les eaux internationales au large de la côte Ouest du Costa Rica dans le cadre de l'opération CARIBBE, au début du mois de mars.

Il s'agissait de la plus importante des trois interceptions en matière de stupéfiants menées en 2015 par des ressources des FAC déployées dans le cadre de l'Op CARIBBE, et elle occupe le deuxième rang de l'histoire de l'opération. Elle n'est surpassée que par celle menée en 2011 par le NCSM St. John's, au cours de laquelle ce dernier a aidé la garde côtière des É.-U. à saisir 6 750 kilos de cocaïne.

Le 3 avril

La Région canadienne du NORAD effectue des entraînements en défense de l'espace aérien

La Région canadienne du NORAD (RC NORAD) a effectué des entraînements exhaustifs à l'appui de son mandat consistant à détecter et à dissuader toutes les menaces envers l'espace aérien souverain de l'Amérique du Nord et d'assurer la défense contre ces menaces.

La RC NORAD a effectué des opérations d'interception et de passage sécuritaire de deux paires de bombardiers B 52 Stratofortress revenant de vols d'entraînement de longue durée qui ont effectué des approches aérospatiales au Nord et à l'Est du Canada.

Le 8 avril

Première frappe aérienne des FAC en Syrie

Les CF-18 Hornet canadiens ont mené leur première frappe aérienne en Syrie depuis que le gouvernement a décidé de prolonger et d'élargir l'Op IMPACT, qui constitue la participation militaire du Canada à la coalition menée par les États-Unis pour lutter contre le soi-disant État islamique en Irak et au Levant (EIIL).

Le 11 avril

Le NCSM Whitehorse contribue à une deuxième saisie importante de stupéfiants

Le NCSM Whitehorse a aidé la garde côtière des États-Unis lors de l'interception de plus de 600 kg de cocaïne dans les eaux internationales de l'océan Pacifique Est, au large des côtes d'El Salvador. Il s'agit de la deuxième importante interception de stupéfiants du NCSM Whitehorse qui participe cette année à l'Op CARIBBE.

Le 16 avril

Le NCSM Athabaskan quitte le port en vue de participer à l'Op CARIBBE

Le NCSM Athabaskan a quitté Halifax pour participer à l'Op CARIBBE, la contribution du Canada à la campagne multinationale contre le trafic illicite et le crime organisé dans le golfe du Mexique, les Caraïbes et ses approches, et l'Est du Pacifique au large des côtes du Mexique, de l'Amérique centrale, la Colombie et l'Équateur.

Le NCSM Athabaskan participera également au bicentenaire de la bataille de la Nouvelle-Orléans, en Louisiane. Le navire et son équipage se joindront aux États-Unis et à d'autres alliés pour commémorer la dernière bataille de la guerre de 1812 durant la semaine de célébrations qui se tiendra en Nouvelle-Orléans.

Le 22 avril

Des membres des FAC rentrent de leur participation à l'Op IMPACT

Environ 125 membres des FAC sont revenus au pays après avoir participé à l'Op IMPACT, la contribution des FAC à la Force de stabilisation au Moyen-Orient, la mission militaire de la coalition internationale contre l'État islamique en Irak et en Syrie. Ces militaires, qui étaient déployés depuis le début de l'Op IMPACT en octobre 2014, sont retournés à leurs bases de la 14e Escadre Greenwood, en Nouvelle-Écosse, de la 8e Escadre Trenton, en Ontario, et de la 4e Escadre Cold Lake, en Alberta.

Remarque : Le **27 avril**, d'autres membres des FAC sont rentrés au Canada.

Le 25 avril

La mission de réapprovisionnement dans l'Arctique est réussie

L'Aviation royale canadienne (ARC) a terminé la première de ses opérations semestrielles visant à livrer du carburant et de la marchandise à la Station des Forces canadiennes (SFC) Alert.

Dans le cadre de l'Op BOXTOP, 26 vols ont permis la livraison de 26 626 kilogrammes de cargaison et d'environ un million de litres de carburant, au moyen d'un CC-177 Globemaster III du 429e Escadron de transport et de deux CC-130J Hercules du 436e Escadron de transport de la 8e Escadre Trenton.

Le 27 avril

Une équipe d'évaluation et des éléments de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe se rendent au Népal

Une équipe d'évaluation et des éléments de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) ont quitté la 8e Escadre Trenton afin de prêter main forte au lendemain d'un tremblement de terre au Népal.